

PROTECTION CIVILE

EXTINCTION DE 138 INCENDIES EN 24 HEURES

Les services de la Protection civil ont procédé, au cours des dernières 24 heures, à l'extinction de 138 incendies sur un total de 154 enregistrés, à travers plusieurs wilayas du pays, avec la poursuite des efforts afin de venir à bout de 16 feux, a indiqué samedi le sous-directeur des statistiques et de l'information au sein de la Protection civile, le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 4 Safar 1448 - 19 Juillet 2026 - N° 1347 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

APRÈS LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ALLEMAGNE

LA PRESSE INTERNATIONALE MET EN LUMIÈRE LE NOUVEAU PARTENARIAT D'EXCEPTION ENTRE LES DEUX PAYS



La visite officielle effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Allemagne, a fortement suscité l'intérêt de la presse internationale qui a mis en lumière le nouveau partenariat d'exception renforcé entre Alger et Berlin, avec la signature de plusieurs accords bilatéraux dans différents secteurs, notamment celui de l'énergie.

P.3

INCENDIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE DE MOHAMMADIA LA DGSN ENQUÊTE ET RÉVÈLE LA CAUSE DU DRAME

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a indiqué, dans un communiqué, que l'incendie survenu jeudi à l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia (Alger), ayant fait 11 morts et 19 blessés, a été provoqué par une étincelle électrique provenant d'un climatiseur installé dans l'une des chambres de l'établissement.

P.2

INCENDIE À L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE DE MOHAMMADIA

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE REND, JUSTE APRÈS SON RETOUR AU PAYS, À L'HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS DE ZÉRALDA



P.16

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, vendredi après-midi, juste après son retour au pays, en provenance de la République fédérale d'Allemagne, à l'Hôpital des grands brûlés de Zéralda, pour s'enquérir de l'état de santé des blessés du tragique incendie survenu à l'Etablissement de l'enfance assistée de Mohammadia.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET LES RÉSULTATS DÉFINITIFS CONSACRENT LA NOUVELLE CARTE POLITIQUE DE L'APN

Les résultats définitifs des élections législatives du 2 juillet dernier, annoncés samedi par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, consacrent la nouvelle carte politique de l'Assemblée populaire nationale (APN), avec de légers ajustements n'ayant pas affecté la configuration générale.

P.3

INCENDIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE DE MOHAMMADIA

LA DGSN ENQUÊTE ET RÉVÈLE LA CAUSE DU DRAME

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a indiqué, dans un communiqué, que l'incendie survenu jeudi à l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia (Alger), ayant fait 11 morts et 19 blessés, a été provoqué par une étincelle électrique provenant d'un climatiseur installé dans l'une des chambres de l'établissement.

"Suite à l'incendie qui s'est déclaré dans la matinée du 16 juillet 2026 au sein de l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia à Alger, les équipes spécialisées de la Sûreté nationale ont immédiatement ouvert une enquête, afin de déterminer les circonstances de ce drame, qui a coûté la vie à 11 personnes, dont une éducatrice âgée de 52 ans, et fait plusieurs blessés", lit-on dans le communiqué.

A l'issue des constatations, "les experts de la police scientifique et les techniciens de la scène de crime de la Sûreté nationale ont



conclu que l'origine de l'incendie était une étincelle électrique provenant d'un climatiseur installé dans une chambre du premier étage, résultant du fonctionnement continu de l'appareil, en raison des fortes températures enregistrées", ajoute le communiqué, précisant que "l'enquête des services compétents de la Sûreté nationale se poursuit".

En cette douloureuse épreuve, la DGSN présente ses sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

APS

LE MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE POURSUIT LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE DES BLESSÉS

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme poursuit, samedi, la mise en œuvre du programme de prise en charge psychologique des blessés de l'incendie de l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia, indique un communiqué du ministère.

"Une équipe pluridisciplinaire supervise l'accompagnement et le suivi permanents des blessés, aussi bien au niveau des centres d'hébergement qu'au niveau des établissements hospitaliers, en coordination permanente avec les staffs médi-

caux", ajoutant que le suivi psychologique continu "a démontré des indicateurs positifs et une amélioration du degré de stabilité psychologique des blessés, qui ont réagi favorablement aux programmes d'accompagnement mis en place", ajoute la même source.

A cet égard, les psychologues ont adopté "un programme intensif, basé sur l'accompagnement individuel et le suivi quotidien, avec adaptation des méthodes d'intervention en fonction de l'âge et de l'état de santé de chaque blessé, en tenant compte

des besoins de chaque catégorie, notamment les personnes aux besoins spécifiques", précise le document.

Les équipes spécialisées "continuent d'accompagner toutes les victimes et de suivre leur état psychosocial, l'objectif étant d'assurer le parachèvement des étapes de leur rétablissement dans les meilleures conditions", selon la même source.

RA

AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS ET RENFORCEMENT DE L'ÉCOUTE DES CITOYENS

LE MÉDIATEUR EXPRIME SA SATISFACTION

Le Médiateur de la République, Mohamed Hattab, a salué, samedi à Tiaret, l'amélioration notable des services publics destinés aux citoyens, grâce aux mesures engagées ces dernières années et à la mobilisation des différentes institutions.

Lors de sa visite au siège de la délégation de wilaya de l'Institution du Médiateur de la République, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, M. Hattab a affirmé que "l'amélioration du service public offert aux citoyens au sein des différentes institutions et administrations est le résultat de leur engagement à respecter plusieurs critères, notamment la numérisation, l'écoute des préoccupations des citoyens et leur prise en charge dans les meilleurs délais".

A cette occasion, il a rappelé les principes adoptés par l'Institution du Médiateur de la République en matière d'accueil des citoyens et de traitement de leurs doléances. Ces principes reposent notamment sur un accueil de qualité, une écoute attentive, considérées comme un devoir professionnel et un facteur essentiel dans la résolution des problèmes, ainsi que sur l'engagement à apporter des réponses dans des délais raisonnables, afin de renforcer le rapprochement de l'administration du citoyen.

Le Médiateur de la République a souligné que le service au citoyen, la prise en charge de ses préoccupations et la transmission de ses propositions aux pouvoirs publics constituent le socle de la stratégie de l'institution, mise en œuvre en

coordination avec les différentes administrations.

Il a également indiqué que la mise en place du registre numérique des réclamations permet désormais aux citoyens de suivre, en temps réel, l'évolution du traitement de leurs doléances et propositions, contribuant ainsi à accélérer leur prise en charge. Il a précisé que les organismes publics de la wilaya de Tiaret ont adhéré à cette démarche en déployant leurs propres registres numériques des réclamations.

Au cours de cette visite, M. Hattab a inspecté plusieurs infrastructures publiques, notamment le complexe postal du centre-ville de Tiaret, le siège de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis ainsi que l'agence commerciale de Sonelgaz. Il y a rencontré des agents des administrations concernées ainsi que des citoyens, lesquels ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des prestations qui leur sont fournies.

La visite de travail du Médiateur de la République dans la wilaya de Tiaret devait se poursuivre en soirée par l'inspection des services de l'agence commerciale d'Algérie Télécom et une visite au Centre régional de traitement anti-cancer (CAC), afin de s'enquérir des conditions de prise en charge des patients atteints de cancer. Il devait également se rendre au centre de proximité de stockage des céréales d'El Tarich, dans la commune d'Oued Lili, pour évaluer les conditions d'accueil des agriculteurs.

RA

CNDH

JOURNÉE DE FORMATION DÉDIÉE AU CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT LES ASSOCIATIONS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, samedi, une journée de formation dédiée au cadre juridique régissant les associations et les organisations de la société civile au profit des membres et cadres du Conseil ainsi que de représentants de la société civile, indique un communiqué du Conseil.

Cette journée, qui s'est tenue au siège du Conseil, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'action 2026 et du programme d'activités de la Commission permanente de la société civile, précise la même source.

Le programme scientifique englobe plusieurs communications consacrées à l'évolution historique de la législation relative aux associations en Algérie, à l'analyse de la loi 12-06 relative aux associations à la lumière des standards internationaux, aux garanties introduites par la révision constitutionnelle de 2020 en matière de liberté d'association, ainsi qu'au mandat du Conseil national des droits de l'Homme dans la protection et la promotion de ce droit fondamental.

La journée s'est poursuivie par "un débat interactif ayant permis aux participants d'échanger leurs analyses et leurs expériences autour des défis liés à la vie associative", note le communiqué.

Ces échanges ont abouti à "l'élaboration d'un ensemble de recommandations destinées à renforcer l'environnement juridique et institutionnel de l'action associative, à consolider la coopération entre les

institutions constitutionnelles et les organisations de la société civile, et à promouvoir une gouvernance participative au service de la protection et de la promotion des droits de l'Homme".

Dans son allocution de clôture, la présidente du Conseil, Mme Maya Sahli, a salué "la qualité des travaux, la richesse des échanges et l'engagement des participants", soulignant que "la vitalité du mouvement associatif constitue un indicateur essentiel du dynamisme démocratique et un partenaire incontournable dans la consolidation de la culture des droits de l'Homme".

Elle a, à cette occasion, réaffirmé "l'engagement du Conseil à poursuivre l'organisation d'actions de formation et d'espaces de dialogue au bénéfice des acteurs de la société civile, tout en exprimant sa conviction que le

renforcement des capacités demeure un facteur déterminant pour une participation citoyenne plus efficace".

La présidente du CNDH a, en outre, invité les associations et les organisations de la société civile "à intensifier leur présence sur le terrain et à contribuer davantage à l'accompagnement des politiques publiques dans les domaines prioritaires liés à la protection de l'environnement, aux droits de l'enfant, à l'autonomisation des femmes, aux droits des personnes en situation de handicap ainsi qu'au développement durable".

RA

APRÈS LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ALLEMAGNE

LA PRESSE INTERNATIONALE MET EN LUMIÈRE LE NOUVEAU PARTENARIAT D'EXCEPTION ENTRE LES DEUX PAYS

La visite officielle effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Allemagne, a fortement suscité l'intérêt de la presse internationale qui a mis en lumière le nouveau partenariat d'exception renforcé entre Alger et Berlin, avec la signature de plusieurs accords bilatéraux dans différents secteurs, notamment celui de l'énergie.

Dans la presse allemande, les compte-rendus de la visite du président de la République ont été axés sur le "parti stratégique" bilatéral dominé par l'énergie (partenariat gaz et hydrogène vert) et les investissements industriels. Les titres de médias allemands, à l'instar de Deutschlandfunk (DLF) : "Tebboune à Berlin : Priorité à l'énergie" ou "L'Allemagne et l'Algérie souhaitent accélérer la construction d'un gazoduc d'hydrogène entre les deux pays" sont particulièrement significatifs.

Le Deutschlandfunk avance, à ce propos, que les deux pays veulent avancer avec la construction d'un gazoduc d'hydrogène vert, soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et le chancelier allemand Merz "ont fait part de leur volonté de renforcer les relations économiques entre les deux pays".

Dans un article intitulé "Nouvelles impulsions entre Berlin et Alger: tracer la voie de l'avenir", le site allemand "poppres.de" indique que lors de la récente visite à Berlin du président de la République, l'Algérie et l'Allemagne "ont tracé la voie d'une coopération renforcée, avec un programme aux multiples facettes et de grandes ambitions de part et d'autre". Le site soutient que les deux pays ont donné une nouvelle dimension à leur coopération grâce à un "agenda stratégique". Sous le titre "Algérie-Allemagne: lancement à Berlin d'un nouvel agenda de partenariat stratégique", l'agence italienne Nova écrit que les deux pays "ont inauguré une nouvelle phase de leurs relations bilatérales avec l'adoption d'un agenda de partenariat stratégique".

Selon l'agence, le secteur de



l'énergie occupe "une place centrale dans ce nouvel agenda".

Pour la chaîne de télévision française, TV5 monde, c'est l'hydrogène vert qui est au centre de ce partenariat. Le média affirme, à ce titre, qu'avec l'Allemagne et l'Italie, l'Algérie développe le projet "South2 Corridor" qui doit permettre l'exportation de l'hydrogène vert depuis l'Algérie vers l'Allemagne via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche.

Dans le même sillage, le site Afriqueinfos a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie et l'Allemagne pour "la conclusion de partenariats dans le secteur énergétique", soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, était à Berlin pour "une accélération des échanges entre les deux puissances régionales". La chaîne de télévision Russia Today (RT) titre, quant à elle: "l'Algérie et l'Allemagne affichent leur volonté de renforcer leur coopération écono-

mique" et affirme que "Berlin, premier partenaire économique de l'Algérie en Europe, entend renforcer une coopération appelée à s'élargir bien au delà du secteur énergétique".

L'agence turque d'information, Anadolu Ajansi, a consacré, pour sa part, une belle part aux déclarations du chancelier allemand qui a souligné que l'Algérie s'est imposé, ces dernières années, comme un pilier de la sécurité énergétique européenne, en tant que deuxième fournisseur de gaz par gazoduc du continent.

La rencontre de haut niveau entre le président de la République et les dirigeants allemands a également retenu l'attention de la presse internationale qui est revenue, en outre, sur les accords commerciaux signés entre les deux pays, à l'occasion de cette visite. Les annonces majeures officielles, notamment le mémorandum d'entente pour le déploiement des technologies bas

carbone, le projet de corridor d'hydrogène vert, les accords entre Sonatrach et l'allemand VNG, et la trentaine d'accords commerciaux signés ont été largement commentés par la presse spécialisée dans l'énergie et la macroéconomie en Europe.

Sous le titre, "Opel choisit l'Algérie pour son nouveau pôle industriel", le site italien "affaritaliani" indique que le constructeur automobile allemand "met en place un important pôle de production en Algérie et ambitionne d'intégrer la fabrication locale de moteurs, faisant de ce pays d'Afrique du Nord un pilier de son expansion industrielle hors d'Europe".

ANSA Med, le réseau d'information spécialisé de l'agence de presse italienne, s'est penché sur les conclusions du Forum économique algéro-allemand, tenu vendredi à Berlin.

RA/APS

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS CONSACRENT LA NOUVELLE CARTE POLITIQUE DE L'APN

Les résultats définitifs des élections législatives du 2 juillet dernier, annoncés samedi par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, consacrent la nouvelle carte politique de l'Assemblée populaire nationale (APN), avec de légers ajustements n'ayant pas affecté la configuration générale. La parfaite concordance entre les résultats définitifs et provisoires concernant le taux de participation à ce scrutin, qui s'est établi à 21,24% à l'intérieur du pays et à 10,75% pour la communauté nationale établie à l'étranger, démontre que les recours introduits par les partis politiques ne portaient pas sur les taux de participation ni sur les suffrages, mais étaient centrés sur la répartition des voix au sein des circonscriptions électorales et sur la rectification de certaines erreurs matérielles relevées dans les PV de dépouillement. Mme Aslaoui a fait état de l'annulation de nombre de voix attribués à des partis politiques dans certains bureaux de vote, faisant observer que 320 recours avaient été enregistrés, dont 43 ont été acceptés, 8 rejetés pour vice de forme et 269 autres rejetés car infondés.

Les résultats définitifs ont fait apparaître de légères modifications en faveur de certaines

formations politique après l'examen des recours. Ainsi, le nombre de sièges du parti du Front de libération nationale (FLN) est passé à 91, soit un siège de plus par rapport aux résultats provisoires, lui permettant ainsi de conserver la première place. Le Rassemblement national démocratique (RND) a obtenu 74 sièges, soit un siège supplémentaire, tandis que le Front El-Moustakbel a perdu trois sièges, totalisant désormais 56 sièges. Cette convergence entre les résultats définitifs et provisoires met en évidence la grande précision technique ayant caractérisé l'opération de dépouillement préliminaire supervisée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), la Cour constitutionnelle s'étant chargée de l'ajustement juridique des résultats et de la rectification de certains suffrages contestés dans un nombre limité de circonscriptions électorales. Selon les mêmes résultats, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) occupe la quatrième position avec 43 sièges, sans changement dans le nombre de sièges, suivi du Mouvement El-Bina avec 40 sièges, soit deux sièges supplémentaires, puis des listes des Indépendants avec 33 sièges, soit un siège de plus par rapport aux

résultats provisoires. Les listes des Indépendants, qui avaient créé la surprise lors des précédentes législatives, en se classant à la deuxième place, ont enregistré un recul, alors que les formations politiques, toutes obédiences confondues, ont enregistré un retour en force, à l'instar du Front des forces socialistes (FFS) qui a obtenu 12 sièges. Les résultats définitifs de ce scrutin ont également fait ressortir une présence notable de jeunes députés, avec un taux estimé à 30,69 %. Pour rappel, le nombre d'électeurs inscrits à ce scrutin s'élève à 23.872.756, celui des votants ayant atteint 5.071.020. Le nombre de suffrages exprimés s'est établi à 4.111.331, et celui des bulletins nuls s'élève à 959.689. S'agissant de la communauté nationale établie à l'étranger, le nombre d'électeurs inscrits s'élève à 854.285, tandis que le nombre de votants a atteint 91.810. La nouvelle APN est composée de 395 députés élus dans les circonscriptions électorales de l'intérieur du pays et de 12 députés représentant la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger.

RA

ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

ALGER ACCUEILLE LA 3E ÉDITION DE "72 HEURES D'ENTREPRENEURIAT"

Plus de trente jeunes venus de l'étranger ont rejoint samedi à Alger des porteurs de projets originaires de diverses wilayas pour la troisième édition de la manifestation "72 heures d'entrepreneuriat", dont l'objectif est d'aider les jeunes à transformer leurs idées en réalisations concrètes.

Par Youcef Hamidi

Cette rencontre, initiée par la caravane nationale "Un jeune, une idée", s'est tenue en présence de responsables de plusieurs départements ministériels, notamment ceux de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Des représentants de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), de l'Algerian startup fund (ASF) ainsi que divers acteurs du monde entrepreneurial et des affaires y ont également pris part.

Durant trois journées, l'événement proposera des rencontres professionnelles, des tables rondes et des ateliers afin de donner aux jeunes toutes les informations utiles sur les démarches à suivre pour lancer leurs projets.

Les débats du premier jour ont abordé de nombreux sujets liés à l'entrepreneuriat, notamment le climat des investissements en Algérie, les avantages accordés, les mécanismes de financement des projets économiques, ainsi que les dispositifs permettant de créer des start-up et des micro-entreprises dans le pays au bénéfice des



jeunes.

Des visites de terrain sont également prévues, notamment à l'accélérateur public "Algeria Venture" ainsi que sur des projets déjà réalisés par des investisseurs et porteurs d'idées issus de la diaspora.

Cette rencontre a permis aux institutions et entreprises présentes de

nouer des partenariats, de développer une culture de l'innovation dans la gestion des organismes et d'ouvrir de nouvelles pistes de collaboration économique.

Un partenariat officiel a ainsi été signé entre la caravane nationale "Un jeune, une idée" et la Confédération des industriels et des producteurs al-

gériens (CIPA), afin de faciliter le lien entre les jeunes porteurs de projets et les entreprises industrielles du secteur économique, et de favoriser l'émergence de solutions novatrices.

Anis Bentayeb, président de l'initiative "Un jeune, une idée", a déclaré à cette occasion que cet événement confirme que le climat économique national et les conditions d'investissement demeurent "très favorables" et encouragent les jeunes entrepreneurs, ajoutant qu'il existe sur le terrain "de véritables exemples concrets" de réussite dans le lancement de projets d'investissement porteurs d'avenir.

Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de soutenir et d'accompagner les jeunes issus de la diaspora ainsi que ceux des différentes wilayas afin qu'ils investissent dans leur pays et concrétisent leurs projets économiques.

Saïd Renine, président par intérim de la CIPA, a pour sa part souligné l'intérêt majeur de cette manifestation qui participe activement à encourager l'esprit d'innovation chez les jeunes, précisant que les entreprises membres restent pleinement disposées à soutenir toute initiative utile au développement de l'économie nationale.

Y.H

VÉHICULES POIDS LOURDS

LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET LA GN SIGNENT UNE CONVENTION POUR RENFORCER LE CONTRÔLE DES SURCHARGES

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base et le Commandement de la Gendarmerie nationale (CGN) ont signé, samedi à Alger, une convention-cadre prévoyant l'équipement des unités de la Gendarmerie nationale (GN) en stations mobiles de pesage destinées à contrôler la charge des véhicules poids lourds et à constater les infractions liées au dépassement des charges légales, dans le but de renforcer la protection des infrastructures routières et de réduire les accidents de la circulation.

La convention a été signée par le directeur général des infrastructures des travaux publics, M. Smail Rabehi, et le directeur des Unités constituées au CGN, le général Mohamed Chibani, en présence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de représentants du ministère de la Justice et de plusieurs autres secteurs concernés, et ce en marge d'une journée d'étude de sensibilisation sur les dangers de la surcharge des véhicules poids lourds, organisée à l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP) de Sidi Abdallah sous le thème : "Ensemble pour promouvoir la sécurité routière".

En vertu de cette convention, les stations mobiles de pesage seront utilisées pour renforcer les contrôles sur le terrain au niveau du réseau routier

et autoroutier, contribuant ainsi à la constatation des infractions en matière de surcharge, à la protection des infrastructures et à la réduction des accidents de la circulation.

Cette convention constitue "une étape concrète" pour renforcer les mécanismes de contrôle des surcharges, appelant les professionnels du transport et les usagers de la route à respecter les charges légales ainsi que les dispositions du Code de la route, tout en soulignant que la protection des vies humaines et des infrastructures relève d'une responsabilité collective, a souligné M. Djellaoui.

La surcharge constitue l'une des principales causes de la dégradation des routes, des ponts et des ouvrages d'art, réduisant leur durée de vie, outre sa contribution à la survenue d'accidents de la circulation entraînant des pertes humaines et matérielles, a-t-il précisé.

Il a également insisté sur l'importance de la coordination entre les différents secteurs, notamment le ministère de la Défense nationale (MDN), représenté par le CGN, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que le ministère de la Justice, afin de garantir l'efficacité des contrôles et l'application de la loi, affirmant que la prévention et la sensibilisation constituent un pilier essentiel, aux côtés des mesures répressives.

De son côté, le Général Mohamed Chibani a souligné que cette convention traduit la coordination entre les différents secteurs pour la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le contrôle des infractions au Code de la route, précisant qu'elle définit les mécanismes de dotation du CGN en stations mobiles de pesage et leur utilisation pour constater les infractions liées au

dépassement des charges légales.

Lors de cette journée d'étude, les représentants des secteurs concernés ont présenté des exposés portant sur les aspects techniques, juridiques et de contrôle liés aux surcharges des véhicules. Le représentant de l'Etablissement national de contrôle technique automobile (ENACTA), a révélé que plus de 6 millions de véhicules ont été soumis au contrôle technique en 2025, entraînant l'immobilisation de 2.139 véhicules et à la soumission de 117.538 autres à une contre-visite, en raison de défaillances ayant touché principalement les systèmes de freinage, de direction et de signalisation. Pour sa part, le représentant du CGN a indiqué que l'Algérie a enregistré au cours de l'année écoulée 7.735 accidents de la circulation ayant entraîné la mort de 2.996 morts et fait 13.504 blessés, tout en soulignant que le facteur humain est à l'origine d'environ 92 % de ces accidents, en raison du non-respect du Code de la route.

Le directeur de la maintenance et de l'exploitation du réseau routier au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Belabed Ramdane, a, quant à lui, fait savoir que le secteur a acquis 124 équipements mobiles de mesure de la charge à l'essieu, comprenant des systèmes de pesage sans fil et des stations de contrôle équipées de plateformes et d'indicateurs de pesage permettant la transmission des données à distance.

Au terme des travaux de la journée d'étude, les décisions d'affectation des stations mobiles de pesage aux directions des Travaux publics des wilayas de Biskra, Bouira, M'Sila, Bordj Bou Arreridj et Naâma ont été remises.

RA

ALGÉRIE/TUNISIE

LE DG DES DOUANES PREND PART AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE DE LA COOPÉRATION DOUANIÈRE À TUNIS

Le Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché, a pris part aux travaux de la réunion de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, tenue les 16 et 17 juillet à Tunis et consacrée à l'examen des mécanismes et des moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, indique un communiqué des Douanes.

"Le directeur général des Douanes, le Général-

Major Abdelhafid Bakhouché, et la délégation l'accompagnant ont participé aux travaux de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, tenue les 16 et 17 juillet à Tunis", précise le communiqué. Les travaux de cette Commission ont porté sur plusieurs questions, notamment "la fluidité de la circulation des personnes, des marchandises et des moyens de transport, l'échange d'informations en matière d'assistance administra-

tive, la facilitation des procédures douanières, la formation et la lutte contre la contrebande et la fraude commerciale", selon la même source.

En marge des travaux de la Commission, un accord de jumelage a également été signé entre l'Ecole Supérieure des Douanes d'Oran et l'Ecole Nationale des Douanes de Tunisie, conclut le communiqué.

RA

CONSTANTINE
LE CHU MODERNISE SON SERVICE DE MÉDECINE LÉGALE

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis de Constantine bénéficiera prochainement d'une opération de réaménagement de son service de médecine légale, pour une enveloppe financière dépassant 77 millions de dinars, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Par Kahina Baghdad

Inscrite dans le cadre de l'amélioration des infrastructures sanitaires et du renforcement des conditions de prise en charge au sein de cet établissement hospitalier, cette opération sera lancée "dans les tout prochains jours", a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Selon la même source, le marché de réalisation a déjà été attribué. Ce projet porte sur l'aménagement d'un service stratégique appelé à offrir un environnement de travail davantage adapté aux exigences de cette spécialité. La durée des travaux a été fixée à six (6) mois, permettant ainsi le respect d'un calendrier d'exécution clairement défini, a ajouté la même source.

Cette opération s'inscrit dans la dynamique de modernisation des infrastructures hospitalières du CHU de Constantine, avec pour objectif d'améliorer la qualité des prestations de santé et de répondre aux besoins grandissants des usagers de ce service, a conclu la même source.

K.B



TÉBESSA
LES CAPACITÉS DE STOCKAGE RENFORCÉES

Par Malek Gaya

La wilaya de Tébessa a récemment renforcé ses infrastructures agricoles avec l'entrée en exploitation de trois nouveaux centres de proximité destinés au stockage des céréales, a indiqué samedi le chef du service de la production agricole et de l'appui technique à la direction des services agricoles. M. Aymène Mahfoudi a expliqué que ces trois installations, offrant une capacité totale de 150.000 quintaux, ont été réceptionnées durant l'actuelle campagne de moisson-battage 2025/2026 dans les communes de

Chréa, El Ogla et Bir Dheb. Il a également fait savoir que les travaux avancent à un rythme soutenu afin d'achever la réalisation de cinq autres structures du même type.

D'après le même responsable, ces nouvelles infrastructures portent désormais les capacités globales de stockage de la wilaya de Tébessa à plus d'un million de quintaux. Elles permettront de recevoir et de conserver dans de bonnes conditions les récoltes de blé dur, de blé tendre et d'orge, tout en offrant la possibilité d'accueillir, si nécessaire, les productions provenant des wilayas limitrophes.

La récolte prévisionnelle des différentes variétés de céréales est estimée à plus de 613.000 quintaux dans cette wilaya. Il a été précisé que la campagne de moisson-battage est déjà achevée dans la partie sud, tandis qu'elle se poursuit dans le nord de la wilaya dans de bonnes conditions d'organisation et sur le plan technique.

Le même responsable a enfin assuré que tous les moyens nécessaires, notamment les moissonneuses-batteuses, les camions et les sacs, ont été mobilisés afin de garantir le bon déroulement de cette campagne.

M.G

BOUMERDES
PRÈS DE 20.000 LOGEMENTS ATTRIBUÉS DEPUIS 2023

Près de 20.000 logements, toutes formules confondues, y compris des aides destinées à l'habitat rural, ont été attribués dans la wilaya de Boumerdes depuis 2023 jusqu'à aujourd'hui, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Selon les informations présentées à la wali de Boumerdes, Fouzia Naâma, au terme d'une visite d'inspection consacrée à plusieurs projets de développement, la wilaya a bénéficié de plus de 19.500 logements, progressivement remis à leurs bénéficiaires.

Ce programme se compose de 5.144 logements publics locatifs (LPL), de 1.724 logements promotionnels aidés (LPA), de 7.895 logements

de la formule location-vente (AADL) ainsi que de 4.726 aides financières destinées à l'habitat rural, selon la même source.

En outre, la wilaya a bénéficié, durant la période 2023-2025, de nouveaux programmes de logements actuellement en cours de réalisation, portant sur 2.000 logements LPL, 1.045 logements LPA et 692 aides à l'habitat rural.

La même source a également indiqué que près de 3.000 logements devraient être distribués avant la fin de l'année en cours, dont 2.508 logements LPL, 216 logements LPA et 250 aides financières à l'habitat rural.

K.B

SAÏDA
L'ÉQUIPE FÉMININE HONORÉE

Le Centre de formation et d'enseignement professionnels " Grina Badra " de Saïda a abrité, samedi, une cérémonie en l'honneur de l'équipe féminine de handball du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, sacrée vainqueur de la Coupe d'Algérie, au titre des épreuves sportives du secteur. De retour d'Alger, où elle s'est imposée en finale face à l'équipe de la wilaya de Touggourt à la salle omnisports de La Coupole, la formation féminine de Saïda a été accueillie et célébrée par les responsables du secteur, a indiqué la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya.

La cérémonie a été présidée par le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de Saïda, Ghazi Bessadat, en présence de cadres du secteur, d'enseignants, d'encadreurs du centre et de nombreux stagiaires. Les joueuses ainsi que les membres du staff technique ont été distingués en reconnaissance de leur parcours remarquable, couronné par la conquête de la Coupe d'Algérie, selon la même source.

Dans son allocution, le directeur du secteur a salué les efforts fournis par les joueuses tout au

long de la compétition, mettant en avant leur esprit sportif, leur discipline et leur détermination, des qualités qui leur ont permis de décrocher le trophée et d'offrir un titre prestigieux à la wilaya de Saïda ainsi qu'au secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Il a également félicité les joueuses, le staff technique et les encadreurs, leur souhaitant davantage de succès lors des prochaines échéances sportives. Il a estimé que cette performance constitue une source de fierté pour l'ensemble des acteurs du secteur et un encouragement à poursuivre les efforts visant à promouvoir la pratique sportive au sein des établissements de formation professionnelle, tout en favorisant l'épanouissement des talents des stagiaires. La cérémonie a été clôturée par la remise de certificats de reconnaissance et de cadeaux symboliques aux joueuses et aux membres du staff technique, dans une ambiance festive marquée par les félicitations et les hommages rendus à cette réussite sportive, qui illustre la place croissante accordée au sport dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels.

R.R

M'SILA
150 FOYERS RACCORDÉS AU RÉSEAU DE GAZ NATUREL DANS LA COMMUNE D'OULED ADDI GUEBALA

La commune d'Ouled Addi Guebala (wilaya de M'sila) a connu dernièrement le raccordement de 150 foyers au réseau du gaz naturel, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le chargé de communication de cette direction, Adel Negaz, a précisé que cette opération a touché 150 foyers du village Djelaïl dépendant de cette commune pour un coût financier de plus de 44 millions DA mobilisés pour la réalisation d'un réseau de 15 km de canalisations.

La même source a relevé qu'un autre projet a été inscrit pour le raccordement de 300 foyers, mobilisant un montant excédant 105 millions DA puisé du budget de wilaya repartis sur deux opérations dans les communes de Souamaâ (150 foyers) et Ouled Addi Guebala (150 foyers) nécessitant la réalisation d'un réseau de 37,5 km de longueur linéaire.

Ces projets visent, selon la même source, à "contribuer à la concrétisation des programmes de l'Etat d'amélioration du cadre de vie du citoyen et d'élever le taux de couverture et de raccordement au réseau d'approvisionnement en gaz naturel.

R.R

RAISIN DE TABLE

LA NAMIBIE À L'ASSAUT DU MARCHÉ CHINOIS

Troisième acteur africain sur l'exportation de raisins de table, derrière l'Afrique du Sud et l'Égypte, la Namibie cherche de nouveaux débouchés afin de renforcer sa place sur les marchés internationaux. Dans cette optique, Windhoek entend tirer parti de ses relations commerciales avec la Chine pour accroître ses ventes dans ce secteur.

Par Nawal Bordji

Désormais, les exportateurs namibiens de raisins de table peuvent expédier leurs cargaisons vers le marché chinois. D'après les informations relayées par le média local The Brief, un protocole phytosanitaire encadrant les modalités d'exportation du fruit vers la Chine a été signé le 10 juillet. Cette signature a eu lieu entre le ministère namibien de l'Agriculture et l'Administration générale chinoise des douanes.

L'accord précise les règles sanitaires que les producteurs devront respecter pour pouvoir accéder au marché chinois. Les envois devront notamment être indemnes de ravageurs considérés comme des dangers de quarantaine, ainsi que de toute contamination liée au sol. Le protocole prévoit également l'obligation d'enregistrer différents éléments de la chaîne de production, tels que les vergers, les sites de conditionnement et les structures disposant d'installations de traitement par le froid. Il est aussi question de mettre en place des outils de traçabilité et d'assurer des contrôles avant l'expédition.



Un nouveau relais commercial pour soutenir les revenus

Cette ouverture survient dans un contexte où le raisin de table constitue l'un des principaux moteurs des exportations horticoles du pays. Les données rassemblées par Trade Map montrent ainsi que la Namibie a exporté, en moyenne, près de 45 400 tonnes de raisins par an sur la période allant de 2021 à 2025. Le niveau le plus élevé, avec environ 50 000 tonnes, a été atteint en 2022.

Sur la même période, les recettes tirées de ces ventes ont augmenté de près de 26,15 %, passant d'environ 65 millions de dollars à 82 millions. Jusqu'ici, les clients les plus importants se trouvaient surtout en Europe. Les destinations habituelles incluaient notamment les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

L'arrivée du marché chinois représente donc une chance de diminuer la

dépendance envers ces marchés européens historiques, tout en ouvrant la voie à une conquête de nouvelles parts. En 2025, la Chine a par exemple importé près de 117 000 tonnes de raisins de table, pour une valeur estimée à 313 millions de dollars. Cette demande peut offrir aux producteurs namibiens une perspective de croissance, à condition de transformer l'accès réglementaire en expéditions régulières et en volumes significatifs.

Cependant, le principal enjeu pour la filière namibienne sera de réussir cette transition face à des concurrents déjà solidement installés. Parmi les exportateurs fréquemment cités figurent l'Australie, le Chili, le Pérou, l'Ouzbékistan, ainsi que l'Afrique du Sud. Dans ce type de marché, la capacité à répondre aux exigences techniques, à maintenir des standards de qualité élevés et à sécuriser la lo-

gistique joue un rôle déterminant.

Il faut aussi rappeler qu'à partir du 1er mai 2026, la Chine applique un traitement tarifaire nul à 100 % des lignes tarifaires concernant les importations en provenance de 53 pays africains avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques, dont la Namibie. Pour la filière, il s'agit d'un avantage sur lequel elle peut chercher à s'appuyer afin de gagner en compétitivité et de se différencier sur le marché asiatique.

Des perspectives d'investissement et de montée en puissance

Au-delà des volumes à court terme, l'élargissement des débouchés vers un plus grand nombre de marchés peut encourager des investissements dans les infrastructures nécessaires à la performance exportatrice. Cela concerne notamment le conditionnement, la chaîne du froid, ainsi que l'amélioration des pratiques de production et des standards qualité.

En effet, la Namibie dispose encore d'un potentiel fruitier important, mais celui-ci demeure sous-exploité. Une étude publiée par le Conseil agronomique namibien (NAB) indique que le pays dispose d'environ 6 700 hectares de terres agricoles adaptées au développement de la production fruiticole. Pourtant, jusqu'en 2021, seulement 17 % de cette capacité était effectivement mis en valeur.

Ainsi, l'ouverture vers la Chine ne serait pas uniquement un changement de destination pour les exportations. Elle pourrait aussi agir comme un facteur d'accélération pour structurer davantage la filière, attirer des financements et favoriser une montée en puissance de la production, avec à la clé un impact potentiel sur les revenus d'exportation et la stabilité de la filière horticole.

N.B

COTON

VERS UN PARTENARIAT ENTRE LE GHANA ET LE BÉNIN

Par Saïd Slimani

Au Ghana, le pouvoir public entend redynamiser un secteur textile qui s'essouffle depuis plusieurs années. Cette volonté se traduit à la fois par la mise en place de nouvelles initiatives industrielles et par la remise à niveau d'outils de production déjà installés. Dans cette dynamique, le Ghana discute avec les autorités béninoises afin d'assurer un approvisionnement régulier en fibre de coton. C'est ce qu'a déclaré le président ghanéen John Dramani Mahama, le jeudi 16 juillet, précisant que l'objectif est de sécuriser la matière première nécessaire aux activités textiles du pays.

D'après les médias ghanéens, l'idée s'inscrit dans le cadre du plan de relance de l'usine Volta Star Textiles Limited. Cette usine, localisée à Juapong, dans le district de North Tongu, en région de la Volta, pourrait reprendre ses opérations grâce à un accord avec le Bénin. Le président a notamment indiqué que des démarches sont en cours en vue de conclure un protocole avec le gouvernement de ce pays, afin que du coton soit fourni pour alimenter l'usine au Ghana.

Une usine emblématique qui vise un nouvel élan

L'entreprise de Juapong a été créée en 1968 sous l'appellation Juapong Textiles Limited, avant de prendre le nom de Volta Star Textiles Limited (VSTL) en 2007, à la suite de la reprise par l'État ghanéen. Pendant longtemps, l'unité située à Juapong a joué un rôle majeur dans l'écosystème textile ghanéen.

Elle produisait notamment des tissus de coton brut, communément appelés grey baft, destinés à alimenter des acteurs chargés de la transformation textile. À une certaine période, l'usine comptait parmi les plus importantes filatures et unités

de tissage du pays, avec un niveau de production qui atteignait environ 26 millions de yards, soit presque 24 millions de mètres de tissu par an. Cette activité soutenait alors une chaîne de valeur plus large, reliant la culture du coton, le transport, ainsi que plusieurs services, tout en créant des emplois.

Cependant, avec le temps, l'usine a perdu en efficacité et en attractivité. Plusieurs facteurs l'ont fragilisée : vieillissement des machines, contraintes financières persistantes et montée en puissance de produits textiles importés, plus compétitifs. Après divers efforts de redressement, l'usine a finalement arrêté ses activités en juillet 2023. Le ministère ghanéen du Commerce et de l'Industrie a évoqué, entre autres, des problèmes liés à l'endettement énergétique et des insuffisances dans le fonctionnement quotidien de l'outil de production.

Aujourd'hui, alors qu'un investisseur susceptible de reprendre l'usine est annoncé, mais dont l'identité n'a pas encore été rendue publique, Accra place aussi de grands espoirs dans le projet d'approvisionnement en coton depuis le Bénin. L'objectif est de redonner une seconde dynamique à cette infrastructure industrielle, et de relancer une production capable de servir l'ensemble de la chaîne textile.

Le Bénin trouve un débouché à l'exportation

À court terme, les quantités exactes qui pourraient être commercialisées dans le cadre de ce projet ne sont pas encore précisées. Néanmoins, pour le Bénin, un tel partenariat constituerait un levier pour renforcer ses revenus d'exportation. Les chiffres rassemblés par l'Institut national de la statistique indiquent par exemple que la filière béninoise a expédié en 2025 près de 200 000 tonnes de coton non cardé ni peigné, ce qui aurait

généralisé 223,5 milliards de francs CFA (environ 398 millions de dollars).

Parmi les marchés destinataires, figurent notamment le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, la Chine et les Émirats arabes unis. Si les discussions engagées avec Accra aboutissent, l'approvisionnement du Ghana pourrait donc s'ajouter à ces destinations, contribuant potentiellement à augmenter les volumes exportés. Cette perspective devient d'autant plus intéressante que la filière béninoise anticipe une hausse de la production de coton graine durant la campagne cotonnière en cours.

Les estimations récemment communiquées par le secteur laissent envisager une progression de 8 %, afin de porter la récolte de coton graine à 700 000 tonnes sur la période 2026/2027.

Une réponse aux limites de l'industrie cotonnière ghanéenne

Au-delà de la recherche de coton, la démarche du Ghana met aussi en évidence des difficultés internes de la filière cotonnière, qui peine à fournir à grande échelle une industrie textile locale capable d'absorber durablement les volumes nécessaires. Dans l'ancien territoire connu comme la Gold Coast, la production de coton graine est restée faible, oscillant autour de 28 000 tonnes entre 2020 et 2024, d'après des données de la FAO.

Ainsi, le recours envisagé au coton béninois apparaît comme une solution destinée à combler un déficit de disponibilité de la matière première. En sécurisant la fibre, le Ghana chercherait non seulement à relancer l'usine concernée, mais aussi à créer des conditions plus favorables à la reprise d'une production textile plus stable, avec des retombées attendues sur l'emploi et l'activité industrielle.

S.S

UN APPEL POUR AGIR CONTRE LES INÉGALITÉS

Le monde commémore, samedi, la Journée internationale Nelson Mandela, organisée cette année autour du thème : « Il est toujours entre nos mains de lutter contre la pauvreté et les inégalités ».

Par Yacine Boudali

Dans un communiqué diffusé à cette occasion, le gouvernement sud-africain a rappelé les paroles de Nelson Mandela sur le devoir collectif de faire reculer la pauvreté et l'exclusion, soulignant qu'il appartient à chacun de contribuer à améliorer le sort des personnes les plus fragiles.

Le document précise que les convictions du « père de la nation » continuent d'inspirer les actions organisées lors de cette journée, dont l'objectif est de lutter contre la précarité, réduire les disparités et promouvoir une société plus équitable.

Les autorités sud-africaines ont également estimé que chaque initiative individuelle contribue au redressement du pays, affirmant que la multiplication des actes de solidarité permet de consolider les communautés et de favoriser une société davantage unie.

Dans cette perspective, elles ont encouragé les citoyens à s'investir au service de leur entourage, en particulier dans des projets consacrés à la lutte contre les changements climatiques et l'insécurité alimentaire.

Sur le plan international, l'Organisation des Nations unies a rap-



pelé sur son site que cette Journée, créée par une résolution de l'Assemblée générale adoptée en novembre 2009, a été célébrée pour

la première fois le 18 juillet 2010. L'ONU a également souligné qu'il ne s'agit pas d'une simple commémoration, mais d'une invitation à

agir. La plantation d'arbres, le don de sang, l'accompagnement scolaire ou encore l'aide alimentaire figurent parmi les initiatives les plus largement menées à travers le monde.

De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a salué, dans un message publié pour cette occasion, la mémoire de celui que tous appelaient affectueusement Madiba, mettant en avant son idéal d'une Afrique unie et respectée.

« Aujourd'hui, la Commission de l'Union africaine célèbre l'héritage durable de Nelson Mandela, porteur d'une vision d'une Afrique unie dans la dignité, la paix et la solidarité. En nous inspirant de son engagement de toute une vie pour la liberté et la justice, poursuivons son œuvre par des actions qui rapprochent nos communautés et notre continent », a-t-il déclaré. À l'occasion de cette Journée internationale Nelson Mandela, gouvernements, organisations et citoyens sont invités à consacrer 67 minutes à des actions solidaires, en hommage aux 67 années que l'ancien président sud-africain a dédiées au combat pour la justice sociale.

Y.B

TENSIONS AU MOYEN-ORIENT TÉHÉRAN MENACE D'INTENSIFIER SA RIPOSTE

Un haut responsable militaire iranien a averti, vendredi, que si les Etats-Unis maintenaient leurs opérations militaires contre l'Iran durant encore deux ou trois jours, le pays passerait à une phase qu'il a qualifiée d'« offensive et destructrice ».

Mohsen Rezaei, conseiller militaire du guide suprême iranien Mojtaba Khamenei, a affirmé, dans un entretien diffusé par la télévision publique IRIB, que la stratégie consistant à conjuguer « négociations et guerre » appartenait désormais au passé. Il a précisé que si les frappes américaines se poursuivaient, les forces armées iraniennes ne se contenteraient plus de riposter, et que les bases ainsi que les troupes américaines ne seraient plus à l'abri,

quelles que soient les frontières politiques où elles sont déployées.

Selon M. Rezaei, l'Iran a jusqu'ici observé une certaine retenue afin d'éviter que le conflit ne dégénère en une crise régionale ou internationale de plus grande ampleur. Il a accusé Washington d'avoir commis une grave erreur d'appréciation en faisant évoluer cette guerre vers un affrontement régional.

Il a également averti que si les Etats-Unis persistaient dans leurs actions contre l'Iran, Téhéran engagerait des moyens militaires supplémentaires, notamment des forces terrestres, ce qui entraînerait un élargissement du conflit.

M. Rezaei a, par ailleurs, exhorté les peu-

ples de plusieurs pays de la région, notamment le Koweït, la Jordanie, les Emirats arabes unis et le Qatar, à œuvrer pour empêcher une nouvelle montée des tensions.

Il a enfin assuré que, malgré la retenue affichée jusqu'à présent, les ripostes iraniennes aux attaques américaines avaient déjà été « très lourdes », prévenant que l'intensité des opérations militaires de l'Iran s'accroîtrait dans les prochains jours.

« Les Etats-Unis doivent s'attendre à des vagues plus importantes de missiles et de drones », a déclaré M. Rezaei, tout en mettant Washington en garde contre toute éventuelle intervention terrestre sur le territoire iranien.

Y.B

CYBERATTAQUE LE SITE DE LA PRÉSIDENTE DU KENYA CIBLÉ

Le ministère kényan de l'Information, des Communications et de l'Économie numérique a annoncé samedi l'ouverture d'une enquête suite à un incident de cybersécurité ayant affecté le site officiel de la présidence. Le ministère a précisé qu'aucune preuve d'accès non autorisé à des données sensibles ou de perte d'informations n'avait été établie à ce stade.

Selon le ministère, l'incident a été détecté par l'Autorité des technologies de l'information et de la communication (ICT Authority) du gouvernement. Celle-ci a immédiatement activé les protocoles de réponse en matière de cybersécurité et a temporairement restreint l'accès au site présidentiel afin de circonscrire le problème et de permettre la réalisation d'investigations médico-légales.

Le ministère a indiqué que des mesures d'atténuation appropriées ont été mises en œuvre depuis lors et que la restauration du site est en cours. « À l'heure actuelle, il n'existe aucune preuve d'accès non autorisé à des données sensibles, d'exfiltration de données ou de perte d'informations. Les systèmes gouvernementaux et les services numériques restent sécurisés et opérationnels », a déclaré William Kabogo Gitau, secrétaire de cabinet du ministère, dans un communiqué publié sur X.

L'ICT Authority collabore avec les agences gouvernementales compétentes et des partenaires techniques pour mener une enquête approfondie et déterminer les circonstances entourant cet incident, précise le communiqué.

R.I

LE SORT D'EL QODS-OCCUPÉE L'OCI ET L'ONU TIENNENT UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

L'Organisation de la coopération islamique(OCI) et le Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ont tenu, samedi au Caire, la Conférence internationale sur la ville d'El Qods -occupée, sous le slogan: "El Qods: la ligne de front pour le déplacement et l'annexion, et la clé pour parvenir à une paix juste et durable". Dans une allocution à cette occasion, le ministre palestinien des Affaires d'El Qods, Ashraf Al-Awar, a souligné que "la conférence se tient à la lumière des circonstances délicates que traverse la ville sainte", soulignant qu'El Qods n'est pas seulement un dossier politique, mais plutôt une question d'identité, d'existence et le cœur de la cause palestinienne".

Appelant "à des recommandations pratiques qui renforcent la protection internationale pour les résidents d'El Qods et leurs valeurs sacrées, et soutiennent leur fermeté institutionnelle, économique et culturelle", Al-Awar a rappelé qu'El Qods-Est est la capitale de l'Etat de Palestine, et qu'aucune solution politique juste et durable ne peut être atteinte sans mettre fin à l'occupation et garantir le droit du peuple palestinien à se défendre conformément aux résolutions de légitimité internationale et au principe de la solution à deux Etats sur les frontières du 4 juin 1967".

Pour sa part, le Sous -Secrétaire général aux affaires de la Palestine et d'El Qods à l'OCI, Dawas Dawas, a condamné les politiques de l'entité sioniste dont la judaïsation de la ville, la démolition d'habitations et la saisie de biens palestiniens, appelant "à soutenir les institutions palestiniennes et à renforcer leurs capacités, en apportant un soutien à l'UNRWA et en poursuivant son mandat de fournir des services aux réfugiés".

A son tour, le Sous -Secrétaire général pour la Palestine et les affaires des territoires arabes occupés auprès de la Ligue arabe, l'Ambassadeur Faed Mustafa, a souligné que "l'expansion des colonies, les déplacements forcés, la démolition des maisons, la confiscation des terres, et les attaques contre des lieux saints à El Qods représentent une politique systématique visant à changer le visage de la ville et à affaiblir la présence palestinienne".

La Conférence était présidée par le président du Comité, représentant permanent du Sénégal auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Koli Seck, et a réuni des responsables, diplomates, chefs religieux, experts, représentants d'organisations internationales et régionales, universitaires et chercheurs.

RI

DROITS D'AUTEURS FACE AUX GÉANTS DE LA VENTE ON LINE ET DE L'IA VERS LA MORT DU MÉTIER D'ÉCRIVAIN ?

Trois éditeurs américains, rejoints par l'écrivain Scott Turow, accusent Google d'avoir utilisé illégalement des millions de livres pour entraîner son modèle d'intelligence artificielle Gemini. Une plainte collective a été déposée devant le tribunal fédéral de Manhattan.

Par Yakout Abina

Le conflit entre l'édition et les géants de l'intelligence artificielle s'intensifie. Vendredi dernier, Hachette Book Group, Elsevier et Cengage, rejoints par l'écrivain Scott Turow, ont saisi la justice américaine, reprochant à Google d'avoir exploité sans autorisation des millions d'ouvrages pour nourrir son modèle Gemini.

Les éditeurs affirment que Google aurait réutilisé des copies intégrales fournies à Google Books, censées servir uniquement à la recherche et à l'affichage de courts extraits. Ces fichiers auraient été



combinés à d'autres contenus issus du Play Store, de bibliothèques en ligne et de sites pirates. Les mentions de droit d'auteur auraient même été supprimées afin de brouiller les pistes.

La plainte dénonce « une des violations de droits d'auteur les plus massives de l'histoire ». Les plaignants réclament des dommages et

une injonction, estimant que Gemini constitue un concurrent direct capable de résumer, réécrire ou imiter le style des auteurs en quelques minutes pour seulement 0,39 \$. Face à ces accusations, Google n'a toujours pas réagi.

Deux décisions californiennes ont récemment estimé que l'entraînement d'une IA pouvait relever du fair

use. Pour éviter ce cadre jugé trop permissif, les éditeurs ont choisi de porter plainte contre Google Gemini devant un tribunal new-yorkais, en s'appuyant sur une affaire précédente concernant Anthropic, ce dernier ayant accepté en 2025 de verser 1,5 milliard de dollars aux auteurs pour des ouvrages utilisés illégalement.

Cette nouvelle action s'inscrit également dans un contexte européen plus strict. Depuis l'été 2025, les fournisseurs de grands modèles doivent publier un résumé des données utilisées pour l'entraînement, une obligation que les plaignants reprochent à Google d'avoir contournée. Au-delà du déséquilibre économique entre les vendeurs en ligne, qui engrangent des bénéfices colossaux, alors que les auteurs peinent à vivre de leur plume, c'est la valeur même de la création humaine qui est en jeu. Les écrivains rappellent que la littérature n'est pas une simple production de texte, mais une expérience singulière, une voix, une sensibilité. L'IA, en automatisant l'écriture, risque de réduire la création à un flux standardisé, privé de profondeur et d'âme.

Y.A

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OUARGLA S'ENGAGE DANS UN PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE AVEC LE CDTA

Par Ikram Haou

Dans le cadre de la modernisation du développement urbain sur l'ensemble du territoire national, le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) a signé, en collaboration avec la wilaya de Ouargla, un accord-cadre de coopération ayant pour objectif la mise en place de systèmes intelligents destinés à accompagner le développement durable de cette wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'État visant à réaliser une transformation technologique globale, à renforcer la transition numérique et à promouvoir la recherche scientifique et technologique au profit des collectivités locales ainsi que des secteurs administratif et économique, afin d'améliorer le service public. Jeudi dernier, le wali de Ouargla, M. Abdelghani Filali, et le directeur du CDTA, Dr Mohamed Traïche, ont supervisé la signature de cet accord au siège de la wilaya. Cet accord couvre une période de cinq années. À cette occasion, le directeur du CDTA a présenté un bref exposé technique sur les systèmes technologiques avancés ainsi que sur le fonctionnement des systèmes de télédétection et d'observation développés par son organisme. Les systèmes intelligents concernés par cette collaboration reposent sur des techniques de télédétection associées à des logiciels d'intelligence artificielle (IA) et à des technologies modernes qui permettront d'accélérer la réactivité et la rapidité d'intervention, d'améliorer la maîtrise des foyers d'incendie, l'analyse des données ainsi que la prévision de leur propagation sur la base des informations relatives à la direction des vents et aux taux d'humidité. L'objectif est d'orienter les équipes d'intervention en les dotant de données spatiales précises, nécessaires à une meilleure efficacité et disponibilité opérationnelles.

L'accord prévoit également l'élaboration d'une stratégie destinée à relever les défis locaux et à moderniser le service public à travers le développement de plateformes numériques ainsi que de systèmes intégrés de gestion et de suivi des opérations de développement à l'échelle de la wilaya.

Selon les deux parties, ces systèmes visent à numériser les services administratifs locaux et à moderniser les prestations offertes aux

citoyens, notamment en matière de gestion des établissements éducatifs, des structures de santé de proximité, des réseaux d'eau potable et d'irrigation, ainsi que par l'application de dispositifs modernes de contrôle destinés à assurer le suivi de l'état des réseaux routiers, ont-ils souligné.

En outre, il est prévu de réaliser des solutions modernes pour lutter contre le phénomène de la remontée des eaux et de l'ensablement, de mettre en valeur les sols marécageux « Sebkhia » et d'installer des systèmes intelligents de contrôle des cultures stratégiques, telles que la phoeniciculture et la céréaliculture, ainsi que de favoriser l'exploitation rationnelle des ressources hydriques souterraines, notamment par l'observation des indices de pollution, le développement de la santé numérique et l'équipement des structures de santé en technologies produites par le CDTA.

Par ailleurs, cet accord prévoit la mise en place d'une équipe conjointe chargée de superviser les groupes de travail habilités à traduire ses dispositions en projets concrets, dans l'objectif de renforcer la dynamique de développement de la wilaya d'Ouargla et de consolider son statut de pôle économique, industriel et agricole, ont-ils indiqué.

Il convient de noter que l'activation de cette coopération stratégique s'inscrit dans la stratégie nationale globale visant à promouvoir un développement technologique favorable au développement durable dans tous les secteurs et domaines, tout en mettant ces avancées technologiques au service de l'amélioration de la qualité de vie. Elle devrait également accélérer cette transformation et favoriser son extension progressive à l'ensemble des régions du pays. Cette initiative tient aussi compte du contexte sociologique propre à chaque région et répond à ses besoins selon ses caractéristiques géographiques et topographiques. Elle contribue ainsi à un développement durable adapté aux spécificités de chaque territoire, plutôt qu'à un modèle uniforme appliqué indistinctement à toutes les régions. Comme l'a déclaré l'économiste Abderrahmane Hadeef lors d'une précédente interview, la transformation numérique doit reposer sur des fondements solides et soigneusement préparés, car toute réussite dépend avant tout de la qualité de ses bases.

I.H

APPEL À L'HYBRIDATION DES SAVOIRS

JOURNÉE D'ÉTUDE AUTOUR DES SCIENCES ISLAMiques ET HUMAINES

Par Saïd Slimani

Une rencontre scientifique s'est tenue samedi à Mascara, consacrée à la convergence entre les disciplines islamiques et les sciences sociales. Les intervenants ont mis en avant le rôle moteur de cette synergie dans le progrès de la recherche et dans l'adaptation de celle-ci aux mutations sociétales.

Bachir Khelifi, professeur à l'université Mustapha-Stambouli, a observé que cette complémentarité connaît un essor remarquable, porté par le renouvellement des pratiques scientifiques et des outils méthodologiques. Il a souligné que ce mouvement confère aux établissements universitaires algériens une meilleure capacité à répondre aux enjeux actuels, à œuvrer pour le développement et à suivre les évolutions sociales. Il a également relevé que les travaux dans ces deux champs s'orientent désormais vers une logique transversale, rendant leur croisement indispensable tant sur le plan académique que civilisationnel, face à la multiplicité et à la complexité des questionnements contemporains.

Khathir Saâdia, également enseignante à la même université, a noté que plusieurs institutions algériennes ont intégré cette nécessité. Elles ont créé des structures de recherche dédiées aux approches interdisciplinaires et développé des programmes visant à construire des passerelles méthodologiques entre les divers domaines du savoir.

Djilali El Mestari, chercheur au CRASC d'Oran, a pour sa part estimé que la coupure entre savoir religieux et sciences humaines a entraîné des obstacles épistémologiques et techniques, réduisant la portée de la recherche face aux réalités sociales complexes.

Il a néanmoins considéré que ces difficultés pourraient se transformer en leviers, à condition d'élaborer un projet d'intégration fondé sur l'écoute, la collaboration et le respect des logiques propres à chaque champ disciplinaire.

Cette rencontre, organisée par le club « El Bayane » sous l'égide de la Maison de la culture « Abi Ras Ennaceri », a regroupé des enseignants, des chercheurs venus d'universités algériennes, ainsi que des écrivains et des acteurs culturels locaux soucieux des enjeux culturels et scientifiques dans la région de Mascara.

S.S

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

DÉPLOIEMENT DE DEUX POSTES DE COORDINATION À ANNABA POUR OPTIMISER LES OPÉRATIONS

Afin de consolider le dispositif de surveillance et de lutte contre les incendies de forêt déclarés dans les communes de Seraïdi et d'Oued El Aneb, deux centres opérationnels ont été installés vendredi dans la wilaya d'Annaba, selon les services de la wilaya.

Par Halim Derdar

Il s'agit d'un poste de commandement mobile relevant de la Protection civile ainsi que d'un poste avancé dépendant de la Conservation des forêts, a indiqué la même source. La mise en place de ces deux structures vise à renforcer la coordination sur le terrain entre l'ensemble des intervenants mobilisés pour combattre les incendies qui affectent actuellement ces deux localités. Toujours selon les mêmes services, le poste de commandement mobile de la Protection civile a été positionné au carrefour reliant Aïn Barber, Oued El Aneb et Seraïdi.



Cette implantation permettra d'assurer un contrôle permanent de l'évolution des foyers d'incendie et d'améliorer la coordination immédiate entre les différentes unités ainsi que les moyens engagés. Elle favorisera également une prise de décision plus rapide, une meilleure orientation des

équipes d'intervention et contribuera à accroître l'efficacité des opérations destinées à protéger les citoyens, les biens et le patrimoine forestier, a-t-on précisé.

Parallèlement, le poste avancé de la Conservation des forêts, implanté dans la zone de Sidi Saâdi, dans la commune de Seraïdi, a été placé en alerte maximale afin d'intensifier les missions de veille, de surveillance, de coordination sur le terrain et d'intervention rapide, jusqu'à l'extinction complète des incendies.

Le wali d'Annaba, Abdelkrim Laâmour, s'est rendu vendredi matin dans la région d'Aïn Ataoua, relevant de la commune de Seraïdi, où il a examiné, en compagnie des autorités locales ainsi que des responsables des services des forêts, de la Protection civile et des services de sécurité, le déroulement des opérations d'extinction et les dispositions engagées pour freiner la progression des flammes.

H.D

UNE COLONNE MOBILE PRÊTE À INTERVENIR À BÉNI ABBÈS

Une colonne mobile dédiée à la lutte contre les feux de forêt, les incendies de récoltes agricoles et les sinistres touchant les oasis a été mise en place au sein de l'unité principale de la Protection civile de Béni Abbès, sous la supervision du directeur de wilaya de ce corps constitué, le commandant Fadlaoui Abdennebi, a-t-on appris samedi auprès de cette institution. Le chargé de la communication de la Protection civile, Benahmed Djamel, a indiqué que ce déploiement s'inscrit dans le cadre du renforcement de la préparation opérationnelle et des capacités de réaction rapide face aux feux de forêt, aux incendies de cultures agricoles ainsi qu'aux palmeraies de la wilaya, en particulier dans la région de la Saoura.

Il a également précisé que, pour la saison en cours, cette colonne mobile a été équipée de camions-citernes tout-terrain destinés à la lutte contre les feux de forêt, de citernes d'alimentation en eau, d'un camion de transport de matériel, d'une ambulance, d'un autobus pour l'acheminement des agents, d'équipements individuels de lutte contre les incendies ainsi que de moyens modernes de radiocommunication garantissant une coordination permanente entre les équipes engagées sur le terrain et le centre de coordination opérationnelle. Ce dispositif permettra d'assurer des interventions à tout moment dans les meilleures conditions d'efficacité. Le même responsable a souligné que cette colonne réunit des officiers, des sous-officiers et

des agents qualifiés ayant bénéficié d'une formation spécialisée dans la lutte contre les feux de forêt, les incendies de récoltes agricoles et les sinistres affectant les oasis. Les effectifs mobilisés sont adaptés au plan de déploiement opérationnel et aux besoins constatés sur le terrain. Par ailleurs, la Direction de la Protection civile a invité les citoyens à signaler sans délai tout départ de feu ou toute fumée suspecte en appelant le numéro vert 1021 ou le numéro de secours 14, tout en communiquant des informations précises sur le lieu et la nature du sinistre afin de faciliter une intervention rapide des équipes et de contenir la propagation des flammes.

H.D

EBOLA

LE TRANSPORT DES DÉPOUILLES COMPLIQUE LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE

Par Hamida Indja

Les agences des Nations unies alertent sur les risques de propagation du virus Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo. Selon elles, le transport des dépouilles entre différentes localités, afin de permettre aux victimes d'être enterrées dans leur région d'origine, représente un défi majeur dans la lutte contre l'épidémie. Les agences des Nations unies ont averti que le transfert des dépouilles entre plusieurs localités de l'est de la République démocratique du Congo pourrait favoriser la propagation du virus Ebola. De nombreuses familles souhaitent enterrer leurs proches dans leur communauté d'origine, mais cette pratique constitue un risque pour la santé publique. Selon les agences onusiennes, le transport des corps pour permettre aux victimes d'être inhumées dans leur région d'origine constitue aujourd'hui l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les autorités sanitaires. Lors d'un point de presse organisé vendredi à Genève, l'Organisation mondiale de la santé a expliqué qu'il était difficile de trouver un équilibre entre le respect des traditions et les mesures de prévention contre Ebola. Le porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, a indiqué que de nombreuses familles souhaitent récupérer le corps de leurs proches avant ou juste après leur décès afin de les ramener dans leur village et de leur offrir des funérailles dignes, une pratique normale dans d'autres circonstances. Sur le terrain, les équipes de santé s'emploient avant tout à gagner la confiance des populations. Les autorités sanitaires cherchent à convaincre les

familles qu'il est possible d'organiser des funérailles respectueuses tout en appliquant les règles de sécurité nécessaires pour éviter la propagation du virus. L'OMS estime que la coopération des communautés est aujourd'hui aussi importante que les mesures médicales pour arrêter l'épidémie. De son côté, l'Organisation internationale pour les migrations a indiqué que plus de 60 % des décès surviennent au sein des communautés. Elle précise que certaines familles hésitent encore à signaler les cas suspects, à accepter la prise en charge des malades ou à remettre les dépouilles aux équipes chargées des enterrements sécurisés. L'expert de l'OIM, Andrew Mbala, a averti que si les corps ne sont pas pris en charge correctement et si les communautés ne participent pas aux efforts de prévention, le virus continuera de se propager au sein de la population. Cette alerte intervient alors que l'épidémie actuelle est devenue la troisième plus importante jamais enregistrée. Selon les agences onusiennes, elle progresse également plus rapidement que toutes les précédentes au cours de son premier mois. Christian Lindmeier a rappelé qu'à titre de comparaison, l'épidémie d'Ebola qui avait touché la RDC entre 2018 et 2019 avait mis plus de dix mois avant d'atteindre les 2 000 cas confirmés. L'OMS a fait part d'une autre source d'inquiétude. Plus de 80 % des nouvelles infections liées à la souche Bundibugyo sont détectées en dehors des listes de contacts déjà identifiés. Cela montre que plusieurs chaînes de transmission échappent encore à la surveillance des autorités sanitaires, ce qui complique davantage la lutte contre l'épidémie.

H.I

BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL PERSISTANCE DE LA CANICULE JUSQU'À MARDI SUR PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS

La vague de chaleur en cours continuera d'affecter, jusqu'à mardi, plusieurs wilayas du pays avec des températures pouvant atteindre les 48 degrés, indique, samedi, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Rouge", la canicule se poursuivra dans les wilayas de Relizane, Chlef, Aïn Defla, Tizi-Ouzou et Guelma où la température minimale oscillera entre 44 et 46 degrés et maximale entre 47 et 48 degrés. La validité du BMS s'étendra jusqu'à mardi. D'autres wilayas seront touchées par cette vague de chaleur avec un niveau de vigilance "Rouge". Il s'agit de Skikda, Annaba, El Tarf, Béjaïa et Jijel avec une température minimale estimée entre 40 et 44 degrés et maximale entre 46 et 48 degrés. La validité du BMS court, également, jusqu'à mardi. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concernera, d'autres part, les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida, Mascara, Tissemsilt, Médéa, Blida, Djelfa, M'sila, Bouira, Sétif, Mila, Bordj Bou-Arréridj, Constantine, Souk Ahras, Tébessa, Oum El-Bouaghi, Batna et Khenchela, où la température oscillera entre 44 et 46 degrés, et ce, jusqu'à mardi.

R.S

DRAME DE MOHAMMADIA

LA NÉCESSAIRE PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

Le ministère de la Solidarité nationale déploie un dispositif d'urgence et d'accompagnement psychologique intensif pour les pensionnaires traumatisés par l'incendie de Mohammadia. Face à cette tragédie, la priorité est de protéger l'avenir de ces jeunes.

Par Chaimaa Sadou

Le terrible incendie qui a ravagé l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia, faisant onze morts et dix-neuf blessés, a plongé la société algérienne dans une profonde affliction. Au-delà des pertes matérielles, une course contre la montre s'est engagée sous les directives de la ministre de la Solidarité, Soraya Mouloudji. L'objectif est clair : apporter un soutien complet et immédiat à tous les rescapés, en particulier aux enfants et adolescents qui ont vécu ce drame.

Face à cette tragédie, la prise en charge psychologique des jeunes s'impose comme le pilier de leur reconstruction. L'esprit des enfants reste vulnérable et l'horreur des flammes peut y laisser des traces profondes et durables. L'intervention rapide des psychologues est vitale pour que le choc émotionnel soit extériorisé et ne s'installe pas. Car sans écoute spécialisée, le traumatisme



risque de devenir une blessure permanente, un traumatisme à vie compromettant leur développement affectif, cognitif et social. Les spécialistes adaptent leurs méthodes à chaque tranche d'âge : sept jeunes filles au Village SOS de Draria, cinq adultes à besoins spécifiques à Aïn Taya, et onze enfants hospitalisés à

Zéralda et Mustapha-Bacha.

Cette stratégie de résilience rappelle l'importance de la santé mentale infantile et de la prise en charge psychologique précoce afin de prévenir les troubles durables chez les enfants confrontés à un événement traumatique.

Parallèlement, une attention parti-

culière est portée à la nutrition des enfants en convalescence. Une alimentation équilibrée et riche en vitamines est indispensable pour aider leur cerveau à surmonter le stress et favoriser leur retour à une vie scolaire normale. Les experts s'accordent à dire qu'une bonne nutrition permet aux élèves de retrouver leurs capacités cognitives et d'assimiler les cours lors de leur réintégration. L'esprit et le corps, dans cette épreuve, forment un tout indissociable.

Dans plusieurs pays, des programmes scolaires associent systématiquement repas équilibrés et suivi psychologique, preuve que la santé mentale et physique des enfants doit être pensée ensemble pour garantir leur réussite.

Ce drame met en lumière le sacrifice héroïque de l'éducatrice Malika Bouleghraï, décédée dans l'exercice de ses fonctions, dont la famille bénéficie d'un soutien dédié. La solidarité nationale, appuyée par le dévouement de la Protection civile et des corps médicaux, prouve que l'accompagnement des plus vulnérables reste une responsabilité majeure.

La reconstruction de ces jeunes vies repose sur une alliance indissociable : le soin psychologique immédiat et une hygiène de vie rigoureuse. Seule une approche globale permettra à l'Algérie de transformer cette tragédie en un message d'espoir, en faisant de la résilience de ses enfants le socle d'un avenir meilleur.

C.S

ENVENIMATION SCORPIONIQUE INTENSIFICATION DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À NAAMA

La Direction de la santé de la wilaya de Naâma a renforcé, en raison de la hausse sensible des températures enregistrée ces derniers jours, ses campagnes de sensibilisation visant à informer les citoyens sur les moyens de prévention contre les risques d'envenimation scorpionique provoquée par les piqûres de scorpions, a indiqué samedi le service de la prévention de cette direction.

Selon la même source, ces campagnes sont menées au niveau des polycliniques et des salles de soins relevant des établissements publics de santé de proximité dans les dairas de Naâma, Mekmen Benamar, Aïn Sefra, Sfissifa, Moghrar et Mécheria, ainsi que dans les espaces publics. Elles visent à sensibiliser les citoyens aux dangers liés aux piqûres de scorpions, dont la fréquence augmente durant la saison estivale et qui peuvent, dans certains cas, entraîner des complications graves voire le décès. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de prévention contre l'envenimation scorpionique pour l'été 2026, qui prévoit le renforcement des actions d'information et de sensibilisation sur les mesures préventives, l'organisation de sorties de proximité au profit des habitants des zones éloignées et des populations nomades, ainsi que l'intensification des campagnes de sensibilisation dans les mosquées de la wilaya, avec la participation des services de la Protection civile et de plusieurs



associations locales. Les mêmes services ont indiqué que ces actions se poursuivront durant toute la saison estivale à travers la diffusion de conseils préventifs, l'affichage de supports de sensibilisation et la distribution de dépliants, notamment dans les villages et zones rurales ayant enregistré ces dernières années une augmentation des cas d'envenimation scorpionique. Parmi les localités ciblées figurent Lenggar, El Maâdher, Laâraja et Ouet Yourtelt, dans la commune de Tiout, ainsi que le village de Harchaya, relevant de la commune de Naâma.

Par ailleurs, la Direction de la santé a assuré que les salles de soins situées dans les zones rurales et éloignées ont été approvisionnées en quantités suffisantes de sérum

antiscorpionique, afin d'assurer une prise en charge rapide des victimes. Elle a également appelé les citoyens à éviter l'utilisation de traitements traditionnels et à acheminer immédiatement toute personne victime d'une piqûre vers la structure de santé la plus proche pour recevoir les soins nécessaires. De leur côté, les services communaux poursuivent leurs actions préventives visant à réduire les risques d'envenimation scorpionique, notamment à travers des opérations de nettoyage pour l'évacuation des gravats et des déchets de construction, ainsi que la réhabilitation de l'éclairage public dans les différents quartiers et rues, afin de limiter la présence des scorpions durant la période estivale.

R.S

C'EST L'ÉTÉ POUR TOUT LE MONDE DES SORTIES ESTIVALES AU PROFIT DE 3.500 ENFANTS ET JEUNES VERS LES PLAGES DE MOSTAGANEM

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Mascara a lancé, samedi, une série de sorties récréatives vers les plages de Mostaganem au profit de 3.500 enfants et jeunes, répartis en plusieurs groupes, a-t-on appris auprès de cette direction.

La première sortie, organisée dans le cadre du Plan Bleu et financée par le Fonds de wilaya pour la promotion des initiatives de jeunesse, a pris le départ du pôle sportif Djebbar-Mohamed de Mascara. Elle a concerné 150 enfants et jeunes, âgés de 8 à 21 ans, issus des différentes communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le directeur par intérim de la jeunesse et des sports, Abdelkader Chetouane.

Le même responsable a précisé que 3.500 enfants et jeunes de la wilaya bénéficieront, jusqu'au début du mois de septembre prochain, de sorties quotidiennes vers les plages de la wilaya de Mostaganem.

Ces excursions permettront aux participants de bénéficier d'un programme riche et varié comprenant des activités culturelles, artistiques, récréatives et touristiques, encadrées par des animateurs des établissements de jeunesse de la wilaya, en collaboration avec des membres de la Ligue de wilaya des activités de plein air et des échanges de jeunes.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions visant à offrir aux enfants et aux jeunes des espaces de détente et de loisirs durant la saison estivale.

R.S

CAN-2026 FÉMININE

ALGÉRIE-ZAMBIE EN AMICAL CE DIMANCHE À BLIDA

La sélection nationale féminine de football affrontera son homologue zambienne ce dimanche à19h00 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre de la dernière ligne droite de sa préparation en prévision de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Cette rencontre amicale qui sera suivie d'un second test contre le même adversaire le 22 juillet à 18h00 dans la même enceinte sportive, constitue une bonne occasion pour le staff technique national sous la conduite de Farid Benstiti pour peaufiner sa préparation et mettre en place son plan de jeu avant d'aborder la CAN 2026 qui se déroulera du 26 juillet au 16 août.

Le coach national a fait appel à 26 joueuses pour prendre part à la phase finale de la CAN . Les coéquipières de Lina Boussaha avaient bouclé mardi dernier à Oran, la première étape de sa préparation. Elles ont repris ensuite le chemin de l'entraînement le lendemain, au Centre technique de la FAF à Sidi Moussa avec l'ultime étape de préparation.

Jeudi, les Vertes ont disputé sur l'une des pelouses du centre de Sidi Moussa, un match d'application face au CF Akbou, brillamment remporté sur le large score de (8-1). Cette rencontre a permis au staff technique de procéder à une large revue d'effectif, offrant du temps de jeu à un maxi-



mum de joueuses afin d'évaluer leur état de forme et leurs automatismes collectifs.

Par ailleurs, une séance pédagogique a été consacrée à l'arbitrage, animée par Lamine Benaissa, res-

pensible de la formation au sein de la Direction nationale de l'Arbitrage. Destinée aux joueuses et aux membres du staff technique, cette session a permis de présenter les nouvelles dispositions réglementaires qui seront mises en œuvre lors de la CAN féminine 2026.

La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc (pays hôte), du Sénégal et du Kenya.

Lors de la précédente édition, les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

RS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'AQUATHLON IL AURA LIEU LE 24 JUILLET AUX SABLETTES D'ALGER

Le Championnat d'Algérie d'Aquathlon 2026 se disputera le vendredi 24 juillet à la Promenade des Sablettes (Alger), avec la participation de près de 250 athlètes, hommes et dames, représentant les différentes catégories d'âge, a annoncé la Fédération algérienne de triathlon (FATRI).

Cette compétition nationale organisée en coordination avec la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) de la wilaya d'Alger et la Ligue algéroise de triathlon, verra la participation des différentes catégories d'âge, à savoir U11, U13, U15, U17, Juniors, Elites ainsi que Masters 1 et Masters 2, précise la même source.

L'épreuve d'Aquathlon combinera deux disciplines : la natation et la course à pied, et se déroulera sur le site de la Promenade des Sablettes, devenu l'un des principaux lieux d'accueil des compétitions nationales de triathlon.

Selon le programme technique arrêté par les organisateurs, les participants seront accueillis jeudi 23 juillet, avec la distribution des dossards de 12h00 à 18h30, suivie d'une reconnaissance du parcours entre 18h00 et 19h00.

La journée de compétition débutera vendredi 24 juillet par l'ouverture de la zone de transition à 07h00, avant le départ de la course à 08h00. La cérémonie de remise des médailles est prévue à 12h00.

A travers cette compétition, la Fédération algérienne de triathlon entend offrir aux meilleurs aquathlètes du pays une nouvelle occasion de se distinguer sur le plan national, tout en poursuivant ses efforts de promotion et de développement de la discipline auprès des jeunes et des différentes catégories d'âge.

RS

TENNIS DE TABLE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES JEUNES 2026 L'ALGÉRIE ENGAGÉE AVEC TREIZE PONGISTES À ACCRA

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) a dévoilé, samedi, la liste des treize pongistes qui représenteront les couleurs nationales aux Championnats d'Afrique des jeunes, prévus du 20 au 27 juillet à Accra (Ghana).

La sélection algérienne sera engagée dans les catégories U15 et U19, aussi bien chez les garçons que chez les filles, avec l'ambition de réaliser de bons résultats lors de cette compétition continentale de référence pour les jeunes talents africains.

Chez les filles U19, la sélection est composée de Tania Morice, Jade Morice et Hana Sadi, tandis que la catégorie U15 sera représentée par Amani Tazerouti, Lilia Beddou, Ritedj Brahim et Assil Sarri.

Dans le tableau masculin, la catégorie U19 sera défendue par Merouane Abdelhine, Bilel Zouitene et Aylan Goudjil. En U15, les couleurs nationales seront portées par Yaakoub Gouasmi, Khaled Touaibia et Abdelghafour Tazerouti.

Cette compétition, organisée sous l'égide de la Fédération africaine de tennis de table (ITTF Africa), réunira les meilleurs jeunes pongistes du continent, appelés à se disputer les titres africains dans les différentes épreuves individuelles, en double et par équipes. La participation algérienne s'inscrit dans le cadre de la politique de développement de la relève menée par la Fédération algérienne de tennis de table.

RS

25^E ÉDITION DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE VOVINAM VIET VO DAO

KABLI MOUSSA (HOMMES) ET MEROUA GUENDOUZI (DAMES) SACRÉS

Les athlètes Kabli Moussa (seniors hommes) et Meroua Guendouzi (seniors dames), tous deux de la wilaya d'Alger, ont remporté la 25e édition de la Coupe d'Algérie de Vovinam Viet Vo Dao, réservée aux catégories juniors et seniors (messieurs et dames), clôturée samedi à la salle omnisports Abdellah Benmansour de Tlemcen.

Chez les seniors hommes, Kabli Moussa (Alger) s'est adjugé la première place, devant Halli Hicham (Médéa), deuxième, tandis que Hamzi Mohamed (Tlemcen) a terminé troisième.

Dans la catégorie des seniors dames, Meroua Guendouzi (Alger) a remporté le titre, suivie d'Ily-

sia Meklat (Tizi Ouzou), deuxième, et de Bense-noussi Aya (Tlemcen), troisième.

Chez les juniors garçons, Ameziane Mohamed (Tizi Ouzou) a pris la première place, devançant dans l'ordre Triki Zakaria (Alger) et Slimi Mohamed (Oran). Dans la catégorie des juniors filles, Benyamina Lamia (Tiaret) a décroché la première place, suivie de Yadi Sakina (Oran) à la deuxième place et de Bourmana Aroua (Relizane) à la troisième.

Cette compétition nationale servira à sélectionner les meilleurs athlètes qui représenteront l'Algérie au prochain Championnat d'Afrique de Vovinam Viet Vo Dao, a indiqué à l'APS Elias Dine,

président de la Ligue de wilaya de cette discipline.

A l'issue de la compétition, la Fédération algérienne de Vovinam Viet Vo Dao a récompensé les lauréats par des médailles, des coupes et des diplômes.

Pour rappel, cette manifestation sportive, organisée par la Fédération algérienne de Vovinam Viet Vo Dao du 16 au 18 juillet 2026, a réuni plus de 300 athlètes, juniors et seniors, représentant 19 wilayas, dans des catégories de poids allant de moins de 50 kg à plus de 90 kg.

RS

FOOTBALL

LE RC KOUBA SE SÉPARE DE SON ENTRAÎNEUR CHÉRIF HADJAR

Le club du RC Kouba, sociétaire du groupe Centre-Ouest de Ligue 2 amateur de football, a annoncé, samedi, dans un communiqué, une séparation avec son entraîneur Chérif Hadjar, en poste depuis l'an dernier.

Auteur d'un bon parcours pendant la saison

202025-2026, ratant d'un cheveu l'accession en Ligue 1 Mobilis au profit de la JS El Biar et du CR Temouchent, Chérif Hadjar était bien parti pour rester aux commandes techniques du Raed.

La direction du club lui avait d'ailleurs fait signer un nouveau contrat, fin mai dernier, avant

de se rétracter et annoncer cette séparation.

Pour rappel, le coup d'envoi du championnat de Ligue 2 amateur est prévu le 4 septembre prochain.

RS

SUIVI DU DÉROULEMENT DU PROGRAMME DES CAMPS D'ÉTÉ 2026

HIDAOUÏ PRÉSIDE UNE CONFÉRENCE NATIONALE DÉDIÉE

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a présidé, par visioconférence, les travaux d'une conférence nationale consacrée au suivi de la mise en œuvre du programme national des camps d'été pour la saison 2026, indique vendredi un communiqué du ministère.

Cette conférence, tenue jeudi soir, en présence des directeurs de la jeunesse et des sports ainsi que des directeurs des centres de vacances et de loisirs relevant de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), a été consacrée à "l'évaluation des conditions de prise en charge des enfants au niveau des centres, ainsi qu'à l'examen du degré de préparation des structures à accueillir les prochains groupes, conformément aux normes adoptées", précise la même source.

S'adressant aux directeurs de la jeunesse et des sports, M. Hidaoui a insisté sur "la mise en œuvre des mesures organisationnelles et de coordination nécessaires pour assurer le bon déroulement des sessions restantes, notamment en matière de mobilisation, afin de garantir le transport des enfants et leur arrivée dans les camps dans les meilleures conditions, et atteindre ainsi les objectifs fixés par ce programme national".

Concernant les directeurs des



centres de vacances et de loisirs des wilayas côtières, le ministre a souligné "la nécessité de garantir un environnement sûr garantissant la sécurité physique et psychologique des enfants, à travers l'application rigoureuse des normes de sécurité, de sûreté et de prévention, l'amélioration de la qualité des prestations d'hébergement, de restauration, d'encadrement et de prise en charge, en sus du suivi de la mise en œuvre du projet éducatif national des camps d'été, et de l'état de préparation des structures destinées à accueillir les prochains groupes, conformément aux normes adoptées".

M. Hidaoui a donné une série d'instructions visant à "consacrer les principes de la bonne gouvernance, à renforcer la gestion numérique dans les mécanismes de suivi et d'évaluation, à s'appuyer sur des indicateurs de performance précis et fiables dans la prise de décision, tout en ancrant les valeurs de transparence et de discipline administrative, en rationalisant l'exploitation des ressources et en améliorant l'efficacité de la performance ainsi que la qualité du service public".

Dans ce sillage, le ministre a mis en exergue l'importance de veiller à "la mise en œuvre du projet éducatif national des camps d'été dans ses

différentes dimensions éducatives et récréatives, en tant que cadre de référence garantissant la réalisation des objectifs éducatifs des camps, le développement des capacités des enfants et l'ancrage des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de coexistence, tout en assurant un suivi quotidien des différents centres et une intervention immédiate pour traiter toute préoccupation susceptible d'affecter le bon déroulement de ce programme national".

Il a rappelé, à ce propos, que les activités et programmes d'été organisés par le ministère de la Jeunesse durant la saison 2026 ciblent près d'un demi-million de jeunes algériens de l'intérieur du pays et à l'étranger, à travers différents programmes, espaces et structures dédiés à la jeunesse, témoignant ainsi de "la volonté du secteur d'élargir l'accès aux programmes d'été et d'améliorer la qualité des services proposés aux enfants et aux jeunes". En conclusion, M. Hidaoui a appelé les responsables et les encadrants à "poursuivre leur travail dans un esprit de responsabilité et de coordination étroite, afin de garantir la réussite du reste du programme national des camps d'été pour l'année 2026 et de traduire l'engagement du secteur de la jeunesse à consacrer un service public moderne fondé sur la qualité, l'efficacité et la transparence, conformément aux orientations des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le service public destiné aux enfants et aux jeunes", conclut le communiqué.

R.A

LA CHANSON ALGÉRIENNE EN DEUIL EL GHAZI N'EST PLUS

L'artiste El Ghazi est décédé jeudi à l'âge de 84 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1942, le défunt comptait parmi les voix algériennes ayant contribué au renouveau de la chanson moderne et sentimentale.

Elève de cheikh Sadek El Bedjaoui, l'une des figures emblématiques de la musique andalouse en Algérie, le défunt a été révélé dès les années 1950.

Il s'est notamment illustré au début des années 1970 avec sa célèbre chanson "Mahla Del Achia".

Il est également connu pour plusieurs autres titres dont "Achteh Achteh Ataouss", "Ya bent el Djar" et "El Vavour".

El Ghazi a su imposer sa place sur la scène artistique algérienne et enrichir le patrimoine musical national de sa voix douce et suave.

En 2023, il avait été honoré au Théâtre



national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi à Alger, en reconnaissance de sa carrière artistique de plus de 60 ans.

R.C

COURSE AUTOMOBILE CONCOURIR AVEC UNE VOITURE ALGÉRIENNE

Une équipe d'étudiants algériens de l'Ecole nationale polytechnique d'El Harrach (ENP) participe à la compétition Formula Student UK 2026, organisée sur le circuit de Silverstone au Royaume-Uni, avec la première voiture de course conçue et fabriquée par des Algériens, indique vendredi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

"Les membres de l'équipe ENP Racing Team de l'ENP représenteront l'Algérie à la compétition Formula Student UK 2026, considérée comme l'une des plus prestigieuses compétitions universitaires

internationales d'ingénierie dans le monde, avec la première voiture de course conçue et fabriquée par des Algériens", précise la même source.

"Après de longs mois de travail, de conception, de fabrication, et d'essais, la participation de cette équipe avec la première voiture de course conçue et fabriquée en Algérie, porte l'ambition de toute une génération de jeunes ingénieurs, déterminés à hisser l'emblème national sur l'un des circuits automobiles les plus célèbres au monde", ajoute le communiqué.

R.S

INFRASTRUCTURES POUR JEUNES

PLUS DE 750 MILLIONS DE DINARS ALLOUÉS AU RÉAMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF "1ER NOVEMBRE 1954" DE DJELFA

Le complexe sportif "1er novembre 1954" de la ville de Djelfa fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement et de réhabilitation, pour lesquels une enveloppe financière de plus de 750 millions de dinars a été allouée, indiquent les services de la wilaya. La même source a précisé que ce projet, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement, constitue une priorité dans le secteur de la jeunesse et du sport, car il s'agit d'un équipement important qui draine des sportifs dans de nombreuses disciplines, notamment l'athlétisme et le football, et offre un vaste espace pour l'organisation de grands événements sportifs.

Lors d'une visite sur le chantier de ce projet, le wali de Djelfa, Djahid Mous, s'est informé de l'avancement des travaux et a insisté sur la nécessité de respecter strictement les normes techniques adoptées, d'assurer la qualité de la réalisation et d'intensifier les efforts pour accélérer le rythme afin que les travaux soient livrés dans les délais impartis.

Selon la fiche technique du projet, une fois la réhabilitation et d'aménagement achevés, le complexe sportif "1er novembre 1954" permettra de renforcer les infrastructures sportives de proximité et d'offrir des espaces adaptés à la pratique de diverses activités sportives et de jeunesse. Les travaux comprennent l'aménagement du terrain, la pose du gazon du stade et la remise en état des pistes d'athlétisme de différentes disciplines.

A noter que le complexe sportif comprend une piscine semi-olympique qui attire de nombreux membres d'associations et de clubs sportifs, cet été. Cette installation a bénéficié, il y a deux ans, d'une opération de réhabilitation et de remise en état qui l'a rendue pleinement opérationnelle, selon la même source.

R.S

GAZA, LE LIBAN ET L'ARCHITECTURE D'UNE VIOLENCE D'ÉTAT

COMMENT UN APPAREIL POLITIQUE SÉCURISE SES CRIMES ET CAPTE LA PUISSANCE AMÉRICAINE (2^e PARTIE)

Gaza et le Liban ne sont pas des épisodes séparés : ce sont les faces d'un même dessein.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca

La ligne directrice est la recherche d'un monopole stratégique régional — la suprématie militaire permanente et la neutralisation de tout acteur susceptible de la contester.

Cette grille éclaire la séquence de 2026 : la guerre contre l'Iran, l'assassinat du Guide suprême, la fragmentation de ce que Téhéran nommait « l'Axe de la résistance ». Hamas décapité, Hezbollah amputé de son commandement, corridor syrien effondré. À cela s'ajoute la réputation territoriale : positions maintenues au Liban-Sud, occupation persistante du Golan, dynamique d'annexion en Cisjordanie. Le fil est cohérent : verrouiller la région dans une asymétrie irréversible.

Gardons-nous ici d'une facilité. Ce dessein n'est pas le produit d'une volonté occulte. Il est l'aboutissement logique du « mur de fer » de Jabotinsky, transposé du niveau local au niveau régional — une doctrine énoncée depuis un siècle, poussée à son terme par un gouvernement qui a fusionné maximalisme territorial et eschatologie messianique. La nouveauté n'est pas dans l'intention. Elle est dans l'impunité qui permet de la réaliser. Et cette impunité a une adresse : Washington.

LE GARANT

C'est le point le plus délicat — là où l'analyse légitime et le fantasme complottiste se ressemblent tout en étant opposés. La différence tient en un mot : institutions. Non un pouvoir caché, mais des mécanismes ouverts, documentés, mesurables — la politique d'intérêts la plus classique.

La référence académique n'est ni marginale ni suspecte : The Israel Lobby and U.S. Foreign Policy (2007), de John Mearsheimer (Chicago) et Stephen Walt (Harvard). Leur thèse : le niveau extraordinaire de soutien américain « ne peut être pleinement expliqué ni sur des bases stratégiques ni sur des bases morales ». Trois observations en découlent, chacune prémunissant contre le dérapage.

D'abord, la coalition n'est ni juive ni secrète — elle est plurielle et publique. Mearsheimer et Walt insistent : ce lobby fonctionne comme les autres groupes d'intérêt ethniques, tel le Farm Lobby ou la NRA. L'AIPAC y figure parmi les plus puissants de Washington ; mais la coalition inclut massivement des évangéliques sionistes chrétiens, qui tiennent l'expansion d'Israël pour l'accomplissement d'une prophétie biblique — ce que je nomme un cadrage géothéologique —, ainsi que des néoconservateurs non juifs.

Localiser le problème dans un dispositif politique et religieux com-



posite, et non dans une identité, n'est pas une concession : c'est ce qui rend l'accusation vraie.

Ensuite, les instruments sont chiffrables et actuels. Les États-Unis sont, depuis 1970, le premier utilisateur du veto au Conseil de sécurité, principalement pour protéger Israël : sur 89 vetos américains, 51 l'ont été à cette fin (données de l'ONU, avril 2026), dont six au moins depuis octobre 2023 pour bloquer un cessez-le-feu à Gaza. L'aide militaire dépasse trois milliards de dollars par an.

Cet appui est matériellement constitutif du crime. Les bombes qui ont pulvérisé un quartier de Beyrouth étaient américaines ; la Commission d'enquête de l'ONU a visé le transfert d'armes et de carburant d'aviation comme vecteur de complicité, appelant les États à y mettre fin. Mearsheimer et Walt fournissent le cadre ; les vetos de 2024-2025 et les livraisons de 2026 en administrent la preuve.

Il faut ici affronter l'objection la plus sérieuse, celle qui pourrait retourner l'argument. Une grande part du soutien occidental est sincère et n'a rien d'une manipulation : mémoire de la Shoah ; reconnaissance dans un État qui se présente comme la seule démocratie de la région ; valeur stratégique réelle d'un allié ; adhésion authentique de l'opinion américaine. Réduire cet ensemble à une « capture » serait une faute.

Mais la sincérité d'un sentiment n'explique pas la forme que prend la politique — ni le veto opposé à un Conseil quasi unanime, ni la livraison des munitions mêmes que l'ONU désigne comme complicité. C'est là qu'opère l'organisation : le lobbying ne fabrique pas le sentiment, il le canalise, muant une sympathie diffuse en contrainte parlementaire et en ali-

gnement automatique.

La manipulation, si le mot convient, n'invente pas l'adhésion : elle traduit une adhésion réelle en une politique que l'intérêt national, seul, ne dicterait pas.

Et la thèse est contestée. Stephen Zunes objecte que les industries pétrolière et de l'armement façonnent la politique proche-orientale indépendamment de tout lobby. La vérité est probablement cumulative : intérêt stratégique, commerce des armes, affinité idéologique et pression organisée se renforcent. Rien de cela ne dissout le fait central — l'alignement excède ce que l'intérêt national américain, seul, justifierait.

Le système

Rassemblons les fils. À Gaza, ce que quatre organes indépendants qualifient de génocide. Au Liban, une doctrine assumée du châtimeur collectif, présentée comme modèle. Dans la région, un dessein de monopole stratégique hérité du mur de fer et radicalisé par une convergence idéologique inédite. Et, en surplomb, un dispositif d'influence qui bénéficie des lenteurs procédurales à La Haye, oppose les vetos à New York, et fournit les bombes et le récit à Washington.

Voilà le système : l'impunité n'est pas une absence de droit, mais une production active. Le droit international existe — la CIJ ordonne, la CPI inculpe, l'ONU documente — mais il est neutralisé en amont de son exécution par la seule puissance qui pourrait le contraindre, et qui s'y refuse.

Frantz Fanon avait vu que le colonisé est d'abord celui dont la mort ne compte pas dans la comptabilité du colonisateur. La séquence 2023-2026 étend cette comptabilité à une

région entière, et montre que l'ordre juridique hérité de 1945 peut être suspendu — non par sa négation, mais par sa paralysie organisée. L'enjeu dépasse la Palestine, le Liban ou l'Iran : c'est la survie de l'idée qu'il existe un droit au-dessus de la force. Si un État peut commettre au vu de tous ce que les plus hautes instances qualifient de crimes tout en captant la garantie de la première puissance mondiale, alors ce n'est pas seulement un peuple qui est visé. C'est le principe d'une humanité commune soumise à une même loi.

Nommer cet appareil avec précision — un État, un gouvernement, une doctrine, une coalition d'intérêts — c'est refuser à la fois la complicité du silence et le piège de l'amalgame. C'est la seule position tenable. C'est aussi la seule qui reste efficace.

ADDENDUM — 4 JUILLET 2026 : DIT À VOIX HAUTE

Depuis la rédaction de ce texte, les dirigeants israéliens ont livré ce qui, pour l'analyste, constitue l'aveu le plus précieux : ils ont nommé la doctrine.

Le 1^{er} juillet 2026, le ministre de la Défense Israel Katz — successeur de Yoav Gallant — s'exprimait lors d'une cérémonie à la mémoire des soldats tombés en 2006. L'armée israélienne, a-t-il déclaré, « restera dans les zones de sécurité au Liban, en Syrie et à Gaza pour une durée indéterminée » ; « elle ne se retirera pas ». Le Premier ministre Netanyahu a, de son côté, réaffirmé qu'aucun retrait du sud du Liban n'aurait lieu tant que le Hezbollah ne serait pas désarmé. Israël contrôle désormais quelque 1 000 km² répartis entre Gaza, le Liban et la Syrie.

L.B (À SUIVRE...)

F
E
N
R
E
T
E
N
I



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

HOMMAGE AU CHANTEUR AHMED WAHBI

Aujourd'hui j'ai plaisir à raviver la mémoire de notre idole nationale ,le célèbre Ahmed Wahbi adoré par le public Oranais et celui des villes de l'Ouest ainsi que par la majorité des Algériens pour sa belle voix , son style et son genre musical .

Ahmed Wahbi Auteur compositeur et interprète ,fut un Artiste accompli .

De son vrai nom Ahmed Driche Tidjani est né à Marseille le 15 novembre 1921.

Avec Blaoui El Houari , il fut l'un des fondateurs du genre musical El Asri, un genre nouveau né à Oran dans les années 1940, et influencé par les grands maîtres de la musique arabe comme Mohamed Abdelwahab et Farid El Atrache.

Bien qu'ayant emprunté le style orientale de ces grands Maîtres Egyptiens , Ahmed Wahbi utilise les rythmes et le langage poétique typiquement oranais.

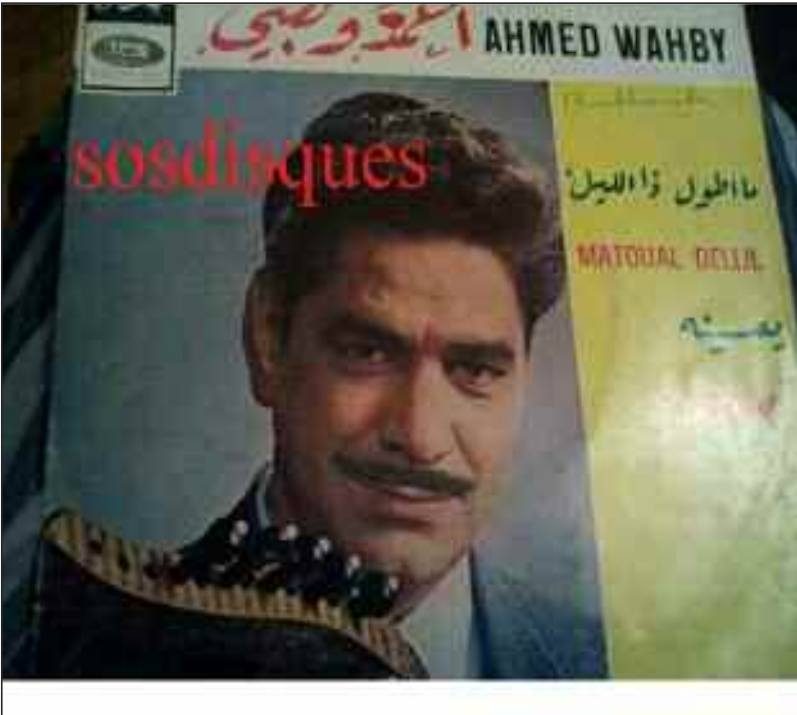
De père Algérien et orphelin d'une mère Française d'origine italienne décédée pendant qu'il était nourrisson, Ahmed Wahbi grandira avec sa sœur chez son grand père dans le quartier mythique de M'dina Jedida de la capitale de l'Ouest.

Sur les traces de son père le chanteur Dader qui fut membre du groupe S'hab El Baroud ou Banda Zahouaniya du quartier de M'dina Jedida , Ahmed Wahbi trouve sa vocation de chanteur à travers le réseau du scoutisme et notamment avec la création en 1937 du groupe de scouts musulmans d'Oran - En-Najah - dont il fera partie avec Hamou Boutlélis et Kada Mazouni.

Son talent se révélera lors des longues veillées qui se déroulaient dans la forêt de Misserguine au cours desquelles il reprenait le répertoire de Mohamed Abdelwahab.

A son actif une longévité musicale d'une quarantaine d'années durant lesquelles il interpréta plus de 800 chansons dont son premier enregistrement fut un disque 78 tours en 1949, à la maison d'édition "Pacific"

Ahmed Wahbi s'est fait connaître en public en 1946 dans la capitale à l'ex salle Majestic (Atlas) et ce ,



avec les Artistes Rouiched, Kel-toum, Abderrahmane Aziz, Mohamed Touri, Missoum et Cheikh Er-Rouge.

En dehors de son activité artistique il est à rappeler que Ahmed Wahbi fut un excellent sportif pratiquant l'athlétisme et la natation. Il connut la gloire d'un grand succès en Athlétisme en devenant champion dans la spécialité "110 mètres haies"

Suite à sa rencontre avec Cheikh Abdalkader ElKhaldi. Il signera ses plus belles chansons dont « Ya Touil Erragba », « El Ghezal », « Yemna ». Son répertoire sera également enrichi, grâce à l'apport d'un autre chantre du "Fene El-Malhoune" en l'occurrence Cheikh Mostefa Benbrahim.

Durant la lutte de libération nationale ,Ahmed Wahbi a fait partie de la célèbre troupe artistique du FLN qui a sillonné les pays frères et amis de 1958 à 1962 .,

l'indépendance de l'Algérie pour porter haut le Message de la Révolution Algérienne , en précisant que l'Algérie contrairement aux men-

songes de l'Occupant n'est pas en totalité française „que les musulmans opprimés ont une langue , une culture , des traditions et un mode de vie que l'agresseur qui a usurpé notre pays a tenté en vain d'effacer .

Après l'indépendance, son itinéraire artistique sera jalonné de succès avec ses chansons telles « Wahran, Wahran ».

Auteur compositeur, interprète, Ahmed Wahbi se préoccupa aussi du devenir des autres artistes, en présidant durant deux mandats successifs aux destinées de l'UNAL (Union Nationale des Arts Lyriques), en qualité de secrétaire général.

Il sera l'invité de nombreuses émissions télévisées .

Après sa rencontre avec Saïm Hadj son principal parolier. Il produira 19 œuvres de qualité.

Ce fut une rencontre féconde et propice au chanteur qui en tira profit pour mettre en musique les belles qacidas, comme « Fat elli fat », « Cha'lat la'youne ».la fille aux yeux mauves .

Ahmed Wahbi a participé dans des galas en parcourant d'autres villes du pays. Sa personnalité s'est forgée aussi dans ses séjours à l'étranger, comme à Paris où il se produisit au cabaret « El-Djazair » de la rue de la Huchette, dans le quartier latin.

Il est vrai que Wahbi a donné à la chanson oranaise, une dimension qui a dépassé les frontières du Maghreb. en s'inspirant toujours des grands maîtres de la chanson orientale classique .

Il aimait aussi évoquer de lointaines anecdotes nées de la rencontre avec Farid El Atrache ou Mohamed Abdelwahab et aussi son admiration pour Ryadh Soumbati.

Plus tard , Ahmed Wahbi va connaître les pires moments de sa vie suite au décès de son épouse atteinte de maladie . Ce qui l'affecta énormément. Ensuite, son fils Dader, fut ravi à la fleur de l'âge, victime d'un accident de la circulation. Ce fut le coup de grâce.

L'auteur de Wahran, Wahran ne se relèvera jamais plus ; Il dépérit et ne résista pas aux aléas de la vie. Durant le premier semestre de l'année 1992 Ahmed Wahbi ayant acquis une reconnaissance et un succès mérités d'Artiste à succès fut la neuvième personnalité du monde de la culture et des arts à être décoré de la médaille "Achir" pour toute son œuvre .

Cette distinction lui a été décernée alors qu'il était hospitalisé puis très éprouvé par la maladie, il s'éteindra après un long séjour à l'hôpital de Ben Aknoun.

Sa ville de naissance , Oran lui rendra hommage en inscrivant son nom sur le fronton du conservatoire entièrement rénové.

Un souvenir qui rappelle ce monument d'une richesse inestimable.

Ahmed Wahbi nous a quittés le 28 octobre 1993 à l'âge de 72 ans et selon son vœu il a été enterré au cimetière de Sidi Yahia (Alger)

Publié par Djamel Khennenou sur Facebook, dans Histoire et patrimoine de l'Algérie, le 16 juillet 2026

UNE PENSÉE POUR MADANI NAMOUN

Décédé le 15 juillet 2025. Madani Namoun, a tiré sa révérence, à l'âge de 81 ans, des suites d'une brève maladie.

Madani était un acteur et un comédien au talent reconnu et à la personnalité avenante qui avait de nombreux amis et admirateurs dans le monde du septième art. Il a embrassé très tôt la formation artistique et dès l'âge de 18 ans, il s'est forgé un personnage sous les conseils avisés du grand maître du théâtre algérien Mahieddine Bachtarzi.

Madani fourbira donc ses premières armes au début des années 1960 avec l'éclosion d'une génération de comédiens au talent en devenir, tels que Fatiha Berber, Hadj Abderrahmane (l'Inspecteur Tahar) avec qui il a partagé l'affiche du film les Chats, Sid Ahmed Agoumi, Sid Ali Kouiret, Nouria, Keltoum et tant d'autres.

Né le 7 mars 1944 à La Casbah d'Alger, il aura consacré près de 60 ans à sa passion. Très jeune, à l'adolescence, il débute à la radio par des émissions pour enfants et s'initie à la chanson, avant de s'adonner par la suite corps et âme au théâtre où on l'a vu se produire dans de nombreuses productions du Théâtre national algérien, mais également à travers le pays.

Le grand public gardera de lui sa remarquable prestation dans la série Achour El Aâcher, où il joue le rôle du sage Bourhane à la barbe blanche aux côtés de Salah Aougrou, Sid Ahmed Agoumi et de tant d'autres. Il laisse derrière lui l'image d'un homme respectueux .Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans le Journal des artistes, le 15 juillet 2026





Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:58	12:55	16:44	20:08	21:44

INCENDIE À L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE DE MOHAMMADIA

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE REND, JUSTE APRÈS SON RETOUR AU PAYS, À L'HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS DE ZÉRALDA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, vendredi après-midi, juste après son retour au pays, en provenance de la République fédérale d'Allemagne, à l'Hôpital des grands brûlés de Zéralda, pour s'enquérir de l'état de santé des blessés du tragique incendie survenu à l'Etablissement de l'enfance assistée de Mohammadia.

Le président de la République a écouté les explications fournies par le staff médical chargé du suivi de l'état de santé des blessés de cet incendie.

Le président de la République a également échangé avec plusieurs rescapés.

Lors de cette visite, le président de la République était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de

l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, ainsi que du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf.

RA



PROTECTION CIVILE

EXTINCTION DE 138 INCENDIES EN 24 HEURES

Les services de la Protection civil ont procédé, au cours des dernières 24 heures, à l'extinction de 138 incendies sur un total de 154 enregistrés, à travers plusieurs wilayas du pays, avec la poursuite des efforts afin de venir à bout de 16 feux, a indiqué samedi le sous-directeur des statistiques et de l'information au sein de la Protection civile, le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que les services de la Protection civile ont enregistré, au cours de la même période, " le départ de 70 incendies ayant affecté les forêts, les broussailles, les maquis, les récoltes agricoles, les arbres fruitiers et les palmiers". Il a souligné que les services de la Protection civile ont mobilisé, pour lutter contre ces incendies, l'ensemble des moyens humains relevant des unités opérationnelles, renforcés par les colonnes mobiles et les unités régionales d'appui, ainsi que par des moyens aériens, notamment les avions bombardiers d'eau de type AT-802 répartis entre les bases de Mostaganem, Alger, Béjaïa, Jijel et Annaba.

L'Armée nationale populaire (ANP) a mobilisé "les moyens aériens et terrestres pour participer aux opérations d'extinction, et ce en coordination avec les services de Conservations des forêts, dans le cadre du renforcement des efforts de lutte contre les feux de forêts et de la protection des vies et des biens", ajoute le même intervenant. A cet égard, les services de la Protection civile ont



appelé les citoyens à "respecter les mesures de prévention contre les effets de la vague de chaleur, en évitant de sortir durant les heures de forte chaleur, particulièrement les personnes âgées, les enfants et les personnes atteintes de maladies chroniques, tout en s'hydratant suffisamment et en prenant les précautions nécessaires pour prévenir les coups de chaleur". Les mêmes services ont, à ce titre, exhorté les citoyens résidant à proximité des espaces forestiers

ou propriétaires de biens adjacents à ces zones, à ne pas s'approcher des flammes, ni tenter de maîtriser les incendies par leurs propres moyens. Ils ont aussi recommandé d'éviter de se trouver dans les endroits sinistrés, insistant sur la nécessité de se conformer aux instructions des autorités locales et des services de la Protection civile jusqu'à l'achèvement des opérations d'intervention.

RA

IL EST DÉCÉDÉ JEUDI DERNIER

LE DÉFUNT ARTISTE EL GHAZI INHUMÉ HIER À ALGER

La dépouille de l'artiste El Ghazi, décédé, jeudi à l'âge de 84 ans, a été inhumée samedi après la prière d'El Asr au cimetière "Bouchaoui 3" à Alger, en présence de représentants de différentes institutions culturelles et de plusieurs artistes au milieu d'une foule nombreuse.

Plusieurs personnalités du monde culturel et artistique, ainsi que plusieurs artistes, sont venus accompagner le défunt El Ghazi, Mohamed Bouarroudj de son vrai nom, à sa dernière demeure.

Des artistes, présents à l'enterrement, ont rappelé les qualités de l'"homme chaleureux et jovial" et de l'artiste, "serviteur de l'Art et la Culture algériennes durant 60 ans", qu'était le chanteur El Ghazi, surnommé alors, "Louz" par ses amis les plus proches.

Né en 1942, le défunt s'est notamment illustré au début des années 1970 avec sa célèbre composition "Ya mahla Del Aâchia", pour enchaîner ensuite de plusieurs autres titres à succès.

RA

ESPAGNE

UNE NOUVELLE VAGUE DE CHALEUR À PARTIR DE MARDI PROCHAIN

L'Espagne s'apprête à subir sa troisième vague de chaleur à partir de mardi, avec des températures devant dépasser les 40 C sur une grande partie du pays, a indiqué samedi l'agence météorologique nationale AEMET.

Cette vague de chaleur sera alimentée par une zone persistante de haute pression qui retiendra au-dessus de l'Espagne pendant plusieurs jours de l'air chaud et sec en provenance d'Afrique du nord, provoquant une hausse des températures à un niveau exceptionnellenent élevé, a indiqué l'AEMET.

La chaleur devrait s'intensifier jusqu'à jeudi, jour qui selon les prévisions, pourrait marquer le pic de cet épisode, avec des températures pouvant dépasser 45 degrés dans certaines zones isolées.

"Le niveau de danger sera important aux heures les plus chaudes de la journée, en particulier pour les activités de plein air et les personnes vulnérables", a mis en garde le service météorologique.

L'Espagne a déjà subi deux vagues de chaleur cet été, l'une fin juin lorsque des records de température ont été battus dans l'ensemble de l'Europe, et l'autre

début juillet.

L'Espagne continentale a connu son début d'été le plus chaud depuis les premiers relevés en 1961, avait indiqué mardi l'AEMET.

Entre le 1er juin et le 15 juillet, le thermomètre a en moyenne affiché 24,5 C, soit 3,3 degrés de plus que la moyenne de 21,2 C pour la période de référence 1991-2020, avait déclaré le porte-parole de l'AEMET, Rubén del Campo.

RI